

SOMMAIRE du NUMERO 69

EDITORIAL

« *Une chance historique* »
par Robert del PICCHIA p.1

Sommaire du numéro 69 de RFE *Info* p.2

SESSION PLÉNIÈRE DE L'AFE

Commission de l'Union européenne
par Jean-Pierre VILLAESCUSA p.3

Commission des Affaires économiques
par André MASSIDA p.3

Commission des Lois et Règlements
par Karim DENDENE p.5

**Commission de l'Enseignement
et des Affaires culturelles**
par Bruno DELL'AQUILA p.6

Commission des Affaires sociales
par Robert LABRO p.8

**Commission temporaire
des Anciens Combattants**
par Denise REVERS-HADDAD p.9

**Commission temporaire de la participation
des Français établis hors de France**
par Jean-Pierre VILLAESCUSA p.10

**Commission temporaire de la Sécurité
des Français établis hors de France**
par Jean BOTTAGISIO p.11

PRESIDENTIELLE 2007

La Marseillaise p.12

Les sondages
par Robert del PICCHIA p.13

Le nombre d'inscrits
sur la liste électorale consulaire p.15

LES CANDIDATS

Nicolas SARKOZY, candidat de l'UMP p.20

Ségolène ROYAL, candidate du PS p.22

François BAYROU, candidat de l'UDF p.24

LES FÉDÉRATIONS

DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER p.27

Pierre-Yves LE BORGN', FFE du PS

Thierry MARIANI, FFE UMP

LES ASSOCIATIONS

p.29

François NICOULLAUD, ADFE-FdM

Gérard PELISSON, UFE

Milène RUTY, FIAFE

CARNET

Livres – spécial présidentielle p.32

Décorations p.33

Nominations p.35

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, VOTEZ !

1^{er} tour : dimanche 22 avril,
samedi 21 avril pour les Français
résidant dans la zone Amérique.

2nd tour : dimanche 6 mai,
samedi 5 mai pour les Français
résidant dans la zone Amérique.

En supplément à ce numéro :

Les adresses des bureaux de vote

COMMISSION DE L'UNION EUROPÉENNE

*par Jean-Pierre VILLAESCUSA
Président*

- **Rapport d'initiative** dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. La France présidera l'Union européenne au deuxième semestre 2008.

Les résultats du vote des Français de l'Etranger sur le Traité constitutionnel en mai 2005 ont démontré tout l'intérêt que ceux-ci accordent à la construction européenne.

- **Transposition des directives.** Il n'aura échappé à personne que la France figure en fin de classement en matière de transposition des directives européennes dans l'ordre juridique interne. Dans le dernier tableau d'affichage du marché intérieur, publié en décembre 2006, la France est classée 23^e sur 25. Pour ces deux raisons essentielles, la France doit récupérer son retard et se conformer à ses obligations communautaires. Il est impératif qu'elle transpose toutes les directives dans l'année.

- **Rencontre à Paris avec les assemblées ou organismes équivalents à l'A.F.E.** L'objectif est de cerner les problématiques communes aux Européens d'Europe et à terme, de porter éventuellement des projets communs devant les institutions européennes. Une première rencontre sera organisée, dans la mesure du possible, dès la session de septembre 2007.

- **Protection consulaire et diplomatique du citoyen européen dans les pays tiers.** Malgré des propositions très positives, le Livre vert a toutefois soulevé quelques réserves de la part des membres de notre commission. Certains craignent notamment la fermeture de petits consulats, l'augmentation financière des charges, ...

Création des bureaux communs auprès des consulats. Les points suivants soulèvent des oppositions : impact sur le service rendu à nos compatriotes, l'éventuelle fermeture de petits consulats, les nouvelles charges financières, une surcharge de travail pour le personnel dont les effectifs ne cessent de diminuer.

Si ces points parviennent à être éclaircis, la France aurait tort de ne pas saisir l'occasion d'être le fer de lance de cette initiative.

Auditions :

- **Le sénateur Hubert HAENEL**, président de la Délégation pour l'Union européenne du Sénat. Présentation de son livre paru en février 2007, « *Réflexions d'un ancien conventionnel sur la relance européenne* », qui contient des propositions pour sortir de l'impasse résultant de la non ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe
Notes de la Fondation Robert Schuman, www.robert-schuman.eu)

- **Michel BARNIER**, ancien Ministre des Affaires Etrangères et ancien Commissaire européen, nous a entretenus de son rapport intitulé « *Pour une Force d'intervention Européenne de protection civile* » (Rapport du 9.5.2006, disponible sur le site : www.europa.eu). 12 propositions afin d'améliorer la réponse de l'U.E. aux crises.

Les deux intervenants ont insisté sur la position actuellement délicate de la France au sein des vingt-sept. L'Union reste fragile et sa pérennité n'est pas encore assurée. Son implosion pourrait alors raviver des conflits sur fond de nationalisme dans les Balkans et déstabiliser cette région du monde.

Membres du RFE

Jean-Pierre VILLAESCUSA, Président

jp.villaescusa@assemblee-afe.fr

Robert DEL PICCHIA

r.delpicchia@senat.fr

Nelly MULLER

n.muller@assemblee-afe.fr

Raymond PETRI-GUASCO

rd.del-picchia@assemblee-afe.fr

Françoise TÉTU de LABSADE

f.tetu@assemblee-afe.fr

COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

par André MASSIDA

La commission a reçu :

Mr Hugo HANNE, Direction des Affaires Economiques et Financières du Ministère des Affaires et Mme Laurence NICO du Ministère de l'Economie.

Mr Bruno LAPEYRE et Mme Martine SIGOGNEAU.

Sujets traités :

1) - La fiscalité des Français de l'Étranger avec la mise en place dès Avril 2007 d'un comité des usagers non résidents auxquels les conseillers seront invités afin d'être mieux informés.

- la télédéclaration a été particulièrement recommandée pour sa sécurité, sa rapidité, sa simplicité et son économie sur les frais postaux. Le nombre de déclarations de revenus par Internet pour les résidents à l'étranger a doublé en 2006 (20 000 contre 10.000 en 2005). Ce résultat a été obtenu alors que les Français de l'Étranger ne bénéficiaient pas de l'incitation des 20€ de remise pour la déclaration par internet. La DRESCG a un objectif de 31 000 télé-déclarations pour 2007 sur les 180 000 déclarants potentiels.

- à compter du 02/05/2007 une communication va être mise en place afin d'éviter les erreurs sur les déclarations pour prévenir les contentieux. On constate un taux de 13 à 14% de contestations à l'international contre 7% au niveau national. La DRESCG cherche à identifier tous les problèmes qui expliquent ce surcroît de contestations.

Après analyse, il apparaît que la déclaration pré-remplie n'est pas faite pour les non-résidents, car le prélèvement à la source n'est pas pris en compte.

Un point unique de renseignements tant pour l'assiette que pour le recouvrement : 10, rue du Centre, NOISY LE GRAND. Un seul numéro de téléphone 00 33 1 57 33 83 00. Mais nous vous recommandons pour éviter des attentes trop longues et onéreuses, l'adresse unique pour les courriels : nonresidents@dgi.finances.gouv.fr

Les interlocuteurs privilégiés pour les conseillers à l'A.F.E. sont les responsables du centre des impôts des non résidents.

Bruno LAPEYRE. Tél 00 33 1 57 33 83 46

Gérard ABOU. Tél 00 33 1 57 33 83 51

François LONGRAIS. Tél 00 33 1 57 33 83 45

La Division de la Fiscalité Personnelle : Mme SIGOGNEAU. Tél 00 33 1 57 33 86 67

Pour plus de détails voir aussi le site : www.impôts.gouv.fr.

Refonte de l'impôt sur le revenu. Traitement des salaires : le barème de la Retenue à la source a évolué. Les taux de 0%, 15% et 25 % passent à 0%, 12% et 20%.

Ces taux sont applicables aux revenus d'activités sur le sol français, aux pensions versées par une caisse se trouvant sur le sol français.

Exonération pour les salariés envoyés à l'étranger par un employeur installé en France : ce dispositif déjà ancien a été assoupli. Désormais, le barème tient compte de la suppression de l'abattement dit général de 20% sur les revenus déclarés. Le barème passe de 0 à 40% au lieu de 0 à 48, 09%.

Conséquences : au niveau du taux minimum pour les non-résidents, celui-ci passe de 25 à 20% pour les non-résidents Français ou pas. Les non-résidents se voient appliquer le barème de l'IR à l'instar des résidents mais avec un minimum de 20% pour 2006 susceptible d'être écarté.

Le bouclier fiscal est un dispositif réservé aux résidents, et aux agents de l'état non-résidents.

Calendrier des déclarations :

Envoi déclaration papier du 23.04 au 4.05.07
Ouverture du service de déclaration en ligne le 2.05.07

En ligne sur www.impot.gouv.fr

Pour les non résidents, l'Europe, les Pays littoral méditerranéen, l'Amérique du Nord et de l'Afrique le 30.06.2007.

Pour l'Asie, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, l'Océanie et autres pays : le 15.07/2007

2) Les accords Bilatéraux de Protection Réciproques des investissements.

Instrument de Protection de nos concitoyens et investisseurs au service du Développement. Pour les pays du G8 la comparaison s'établit comme suit : Accords en vigueur :

Allemagne 116 ; Canada 23 ; Etats-Unis 40 ; France 91 ; Italie 74 ; Japon 12 ; Royaume-Uni 92 ; URSS 35.

Pas de site web, possibilité contacter Mr Hugo HANNE, hugo.hanne@diplomatie.gouv.fr

A retenir en cas de litige car la Cour d'arbitrage est trop chère et les délais sont trop longs pour les PME-PMI. Cela s'avère plus intéressant pour les grands groupes.

Avantage si accord API accord Coface.

3) UBI France. Monsieur Michel Morris Directeur Général d'Ubi France et Monsieur Eric Elghozi, Directeur Général Délégué.

L'agence intervient en premier lieu pour promouvoir la présence française à l'étranger. Elle organise différentes manifestations à l'étranger : salons, foires, rencontres industrielles et élabore plusieurs guides...

En outre, elle prend en charge les VIE, Volontariat International en entreprise : le VIE offre la possibilité à une entreprise d'employer un jeune pour une durée de 6 à 24 mois.

UBIFRANCE est le gestionnaire de VIE (rémunération, protection sociale), il est le lien entre l'entreprise et le jeune volontaire. A noter que la rémunération est versée à titre d'indemnité et non-imposable, s'en suit un jeu de questions-réponses visant essentiellement le VIE, la cherté de ce dernier, et la non-possibilité de les employer pour des entreprises de droit local gérées par des Français.

Monsieur MORRIS s'est laissé convaincre par la nécessité d'assouplir, dans le temps, les règles de mise à disposition de VIE.

Membres du RFE

Yves ALEMANY

y.alemany@assemblee-afe.fr

Olivier DARRASON

o.darrason@assemblee-afe.fr

André MASSIDA

a.massida@assemblee-afe.fr

Radya RAHAL, Rapporteur

t.rahall@assemblee-afe.fr

COMMISSION DES LOIS ET RÈGLEMENTS

*par Karim DENDENE,
Vice Président*

La Commission a débuté ses travaux par un débat autour du processus électoral au sein de l'AFE. Ce débat a abouti à la rédaction d'un ensemble de recommandations adressées à la Commission temporaire chargée de l'amélioration de la participation électorale, à travers la résolution LOI/R2/07.03, adoptée en assemblée plénière.

Notre premier invité fût le Sénateur GOUTEYRON, auteur d'un rapport sur les services de l'Etat à l'étranger.

Ce rapport dénonce une gestion financière émietlée à cause de l'autonomie des différents ministères représentés à l'étranger. Il est

proposé la création de services administratifs financiers uniques (SAFU).

S'agissant de Ministère des Affaires étrangères, le Sénateur prône l'augmentation de l'influence française à l'étranger par la création de consulats virtuels et par l'amélioration des sites actuels de nos ambassades qui ne sont pas suffisamment dirigés vers les étrangers mais qui s'adressent plutôt aux Français.

Notre second invité fût le Député Eric WOERTH, également auteur d'un rapport sur le même sujet. Il recommande quant à lui un habillage à la carte de nos postes à l'étranger, en fonction des pays d'accueil et des demandes spécifiques qui s'y rapportent, et ce à des fins d'efficacité et d'économie.

Nous avons également reçu Monsieur Gilles FAVRET, chef de la mission de gestion financière et administrative de Ministère des Affaires étrangères, qui nous a fait un premier bilan de réseau diplomatique et consulaire depuis sa restructuration. Pour 2007, il n'y a pas de fermeture prévue, mais des transformations de 4 consulats en consulats à gestion allégée (anciennement : consulat d'influence).

Monsieur Serge MUCETTI, sous directeur de l'administration des Français de l'étranger, est venu recueillir nos réflexions issues du débat sur l'amélioration du processus électoral et a répondu à certains de nos questionnements.

Enfin, Monsieur Pierre ROBION, Secrétaire général de l'AFE, a pris note de notre souhait d'apporter des modifications du règlement intérieur de l'AFE. Les sujets qui ont le plus alimenté nos débats ont été la proportionnalité et le statut du membre honoraire.

Karim DENDENE, Vice-Président

k.dendene@assemblee-afe.fr

Renée BLANDIN

r.blandin@assemblee-afe.fr

Marie-Antoinette ISNARD

ma.isnard@assemblee-afe.fr

Georges-Francis SEINGRY

gf.seingry@assemblee-afe.fr

Marie-Claire SPARROW

mc.sparrow@assemblee-afe.fr

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES AFFAIRES CULTURELLES

par Bruno DELL'AQUILA

1 – Enseignement :

* AEFÉ et réseau de l'enseignement français à l'étranger :

* évocation générale du réseau par M. ETIENNE (DGCID) et par la toute nouvelle directrice adjointe de l'AEFE, Mme GIAMI.

- Quelques chiffres :

- élèves : 163.000 élèves (46% de Français, 41% nationaux, 7% étrangers, augmentation substantielle des effectifs (+ 4.500), réussite au Bac (94%) soit 11.044 élèves dont 48% sont à l'université en France. Bourses d'excellence : 2,4 millions (soit 9.000 euros par étudiant).

- personnels : 1.285 expatriés (enseignants et administratifs), 4.269 résidents, 12.000 contrats locaux, 5 inspecteurs recrutés cette année.

- budget : 605 millions (état : 332 millions, ressources propres : 278 millions).

- dépenses : personnels 413 millions, fonctionnement : 188 millions.

- Plan Ecole : qui consiste, faisant suite au rapport Ferrand et à la demande du Ministre, sous la responsabilité de chaque ambassadeur et en relation avec tous les acteurs sur place (notamment les Conseillers à l'AFE) à analyser la demande d'enseignement français (capacités d'accueil, attractivité, accès aux universités) et à développer la capacité de financement et d'accueil des Lycées français à l'étranger. Un plan glissant triennal doit être élaboré dans chaque poste. Bilan à ce jour : peu d'ambassadeurs se sont investis, encore moins ont consulté les conseillers. Des TD de rappel seront envoyés.

- Plan d'orientation stratégique de l'AEFE : comme pour le plan précédent (2003-2007), la commission participera au séminaire de réflexion.

* Bourses (M. MASSIN) :

- campagne 2006/2007 : 19.320 boursiers (quasiment inchangé), montant total alloué : 48, 25 millions d'euros (en moyenne : 2.497 euros par enfant pour une quotité de 87%). Constat de l'augmentation importante des bourses parascolaires (18,26% du budget) et des dérogations pour homologation de classes. Persiste à ce jour l'hypothèque de la levée de la mise en réserve pour régulation (2,31 millions d'euros) : le principe en est acquis « verbalement » mais non encore officiellement acté. Concernant la campagne actuelle, à noter des retards et difficultés d'instruction des dossiers par quelques postes, des dysfonctionnement de certaines CLB, et le nombre très importants des renouvellements tardifs non justifiés qui entraînent une importante surcharge de travail pour l'Agence.

- point sur l'importante modification de l'instruction générale des bourses scolaires :

- patrimoine immobilier :

→ prise en compte de la valeur acquise du bien,

→ prise en compte sous la forme d'un point de charge loyer de la totalité des annuités (intérêts+capital) en cas d'accession à la propriété,

→ seuil d'exclusion porté à 200.000 euros,

→ patrimoine mobilier : le fruit de la vente d'un bien est désormais considéré comme élément du patrimoine mobilier et non plus comme ressource annuelle.

* FLAM : l'Ambassadeur BURCKARD a fait le point sur sa mission d'évaluation du programme avant la rédaction de son rapport (au terme de 6 ans d'existence).

- principe : aide à des associations, par un financement dégressif sur 5 ans, pour permettre à des familles à garder le contact avec la langue et la culture française.

- chiffres : Budget : 200.000 euros, présence dans 20 pays, 50 associations subventionnées avec en moyenne 20 enfants.

- constat : état toujours embryonnaire, manque cruel d'information.

- recommandations : relancer l'information par les consulats, favoriser la création et la coordination d'associations (site internet), accompagnement d'élèves en fin de primaire et début de secondaire.

* Présentation de « eLycée » (prononcer iLycée) par Mr J.C ZAMBELLI.

Programme virtuel en ligne d'enseignement à distance pour former les jeunes français (du

continent nord américain) aux valeurs et aux richesses de la langue française. S'adresse aux enfants de 11 à 18 ans qui n'auraient aucune possibilité de suivre un enseignement dans un établissement du réseau AEFE, en complément d'une scolarité classique dans la langue du pays d'accueil. Apprentissage ludique et collaboratif en groupe mené par un professeur. La période expérimentale vient de se terminer et le programme propose actuellement 4 heures de cours par semaine. www.elycee.com

2 – Culturel

- « Culture France » (Sénateur DUVERNOIS)

→ proposition de création de cet établissement autonome, sous cotutelle (MAE-MEN), pour clarifier les objectifs de l'action culturelle extérieure de la France et rendre visible celle-ci, en s'appuyant sur le réseau des Centres Culturels, Alliances, Instituts et de l'AEFE.

→ Projet déjà adopté par le Sénat (unanimité), en attente d'approbation par l'Assemblée Nationale).

→ Mme SARAGOSSE, la sémillante directrice de la Coopération Culturelle et du Français a fait l'éloge passionné de son service en tant qu'outil de politique d'influence de la France en synergie avec la politique extérieure « classique ». On été évoquées les nouvelles approches de co-financement (collectivités locales, privé), d'action (accompagnement d'événements culturels et sportifs, diversité culturelle, plurilinguisme) et de cibles (systèmes éducatifs nationaux, sociétés françaises abusant de la langue dominante...). Un chiffre : il existe 110 millions « d'apprenants » le français : notre langue est ainsi en seconde place du classement.....

3 - Audiovisuel

- « France 24 » (Gérard SAINT PAUL, Directeur Général de l'information et des programmes).

- Chiffres : voulue par le Président CHIRAC, financement public-privé, mise en route en décembre 2006, Plateforme multimédia intégrée de 420 personnes dont 200 journalistes de 26 nationalités différentes tous bi ou trilingues, budget de 86 millions d'euros (le cinquième de CNN), à comparer avec RFI (127 millions). Un seul langage mais trois langues : Français, Anglais et bientôt (le 2 avril) en Arabe, pour proposer le regard de la

France sur le monde, regard libre, sans être le porte parole d'une politique.

- Elle n'est ni la chaîne de la Francophonie (rôle de TV5), ni généraliste.

- C'est est une chaîne d'infos en continu en concurrence affichée avec CNN, BBC et Al-Jazira

- Programmes : Infos de 10' à chaque heure, renouvelés à la demi entre 6 et 9 heures puis entre 22 et 24 heures (heure française), journaux divers (culture, santé, humanitaire) grands reportages, nombreux entretiens.

- Diffusion actuelle : Europe, Afrique, Proche et Moyen Orient, côte est des Etats-Unis.

- Constat : il faudra un jour faire une redistribution de l'audiovisuel français extérieur de la France.

- Visite des locaux de France 24 par la commission (Issy les Moulineaux) : Qualité du matériel et des locaux, jeunesse (moins de 30 ans en moyenne), dynamisme, professionnalisme et cohésion apparente de l'équipe qui n'a que, mais déjà, trois mois d'existence.

4 – Plusieurs résolutions ont été adoptées à l'unanimité, évoquant, pour :

- les Bourses scolaires : l'opposition de la commission à toute régulation budgétaire.

- le Programme FLAM : la diffusion de l'information, un site internet, l'augmentation du budget à 400.000 euros, l'accès aux enfants dès 3 ans.

- le Plan école : un rappel aux chefs de postes (TD, conférence des ambassadeurs) de l'urgence et l'intérêt de ce plan, et de la concertation indispensable avec tous les acteurs locaux.

Membres du RFE

Marie-José CARON

mj.caron@assemblee-afe.fr

Wladimir CHOSTAKOFF

w.chostakoff@assemblee-afe.fr

Bruno DELL'AQUILA

b.dellaquila@assemblee-afe.fr

Louis DUVERNOIS

l.duvernois@senat.fr

François LUBRINA

f.lubrina@assemblee-afe.fr

Francis NIZET

f.nizet@assemblee-afe.fr

Hugh THOMAS

h.thomas@assemblee-afe.fr

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

par Robert LABRO
Secrétaire

Adultes et enfants handicapés.

- Monsieur Patrick RISSELIN Directeur de la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH). Paris.
- Monsieur Jean WOLAS Adjoint au Délégué interministériel aux personnes handicapées.
- Monsieur Didier BOÏKO Adjoint au Directeur des Affaires Sociales et de l'Exploitation.
- Monsieur Vincent CAUMENTAT en charge de l'assistance aux Français âgés, aux indigents et aux handicapés aux organismes et aux sociétés de bienfaisances.

Monsieur Patrick RISSELIN a rappelé qu'au titre des objectifs de la loi du 11 février 2005, les missions de la Maison sont : l'accueil, l'information, la reconnaissance des droits, l'accompagnement et le suivi.

Budget : 6.6 Millions d'Euros. Le numéro d'appel gratuit 0805 800 909 n'est pas utilisable depuis l'étranger, par contre le numéro de fax est 00 33 1 44 84 41 58 est opérationnel. Quant à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, il précise que sur 50 000 demandes annuelles traitées, cette Commission instruit sur pièces 200 à 250 dossiers consulaires qui ne posent pas de problèmes majeurs. L'examen du droit se limite à la reconnaissance du taux d'invalidité et à la délivrance de la carte d'handicapé. Les dossiers des Français de l'Étranger au nombre de 4 à 5 par semaine sont réglés au mieux dans les deux mois. En cas de rejet, il confirme la possibilité de recours ou de la représentation du dossier au bout de six mois.

Monsieur Jean WOLAS. La loi du 11 février 2005 n'a pas pris en compte les handicapés français à l'étranger. La territorialité s'applique: « il y a bien carence dans la loi et des échéances incontournables ».

Commission Nationale Permanente pour la Protection Sociale des Français de l'Étranger réunie le 7 mars 2007. Augmentation de 285 à 351 prises en charges des enfants handicapés et des aides continues ou discontinues, dont les montants sont en augmentation. La Commission regrette néanmoins la différence considérable entre le montant moyen global de

275€ versé à l'étranger et le montant des aides cumulées qui s'élèvent à 1342€ mensuels en France.

La Commission entend enfin Madame Le BIHAN sur le problème particulier des enfants en détresse. Mise en place de secours mensuels spécifiques et un suivi des enfants dans le cadre d'un projet d'insertion. En 2006 : prise en charge de 134 enfants aidés pour 190.779 euros alors qu'en 2005 il n'y avait eu que 48 enfants pris en charge pour seulement 89.816 euros. Il y a eu en 2006, 649 aides ponctuelles à hauteur de 120.660 euros en progression de 20%. En 2007 il est prévu 291.523 euros pour aider 235 enfants dans 49 pays. La plupart de ces enfants sont orphelins et leurs besoins sont clairement identifiés. Les associations de bienfaisance ont reçu 794.625 euros en 2006 soit 10% de plus qu'en 2002. Le protocole de partenariat avec la Défenseuse des enfants a été renouvelé.

CFE.

Audition de Monsieur Michel TOUVEREY, Directeur de la Caisse des Français de l'Étranger. L'assurance maladie est équilibrée avec un excédant « léger » de 1 000 000€. Seule l'assurance accident du travail est excédentaire de plus de 10 millions d'Euros. Croissance du nombre d'adhérents rapide en 2006.

Le Conseil d'Administration a décidé d'exonérer en partie certaines mesures au profit de ses adhérents.

Objectifs : renforcement des partenariats hospitaliers et des liens avec des assureurs complémentaires.

Le dossier du tiers-payant fait l'objet de nombreuses demandes.

Audition du Président de la Caisse : le Sénateur Jean-Pierre CANTEGRIT.

Le Conseil d'Administration du mois de décembre 2006 a décidé de surseoir à l'étude des évaluations permettant de faire passer le pourcentage de la fraction aidée de 33% à 50% et d'attendre le terme des actuelles échéances électorales.

Les réserves de la Caisse qui avaient été mobilisées à hauteur de 50 millions de francs ont été épuisées à ce jour et il appartient à l'État de prendre le relais comme il s'y est engagé.

Le chômage des Français expatriés et l'assurance.

Madame Claire GAUMONT, chargée de mission à l'UNEDIC, précise que pour les adhésions individuelles, il existe des situations

moins favorables notamment pour la durée de l'indemnisation.

Madame ROY chargée de mission à la Direction des affaires juridiques à l'UNEDIC. Les missions de l'UNEDIC sont : la gestion de l'assurance chômage, la fédération et la coordination des institutions locales, la mise en place de la réglementation, fixation du nombre et de la territorialité des Assedic. Les recherches d'emploi incombent à l'ANPE. Il y a une avancée en Union Européenne en matière de durée d'indemnisation du chômage. Le règlement 893-2004 qui est publié en 2004 ne sera applicable qu'en 2009 et prévoit que l'indemnisation pourra passer de 3 à 6 mois sous le contrôle du pays d'accueil.

Monsieur Erik SADIKI directeur de l'Espace Emploi International.

Monsieur SADIKI précise que l'information doit intervenir avant le départ vers la métropole. Chaque demande d'emploi est confiée à un conseiller qui suit à lui seul 200 personnes simultanément. Il propose une visite des locaux de l'ANPE Ile de France. Reprenant ses travaux après le départ des personnalités invitées, la Commission se félicite de la qualité des interventions.

Retraités d'Afrique.

Madame Assia SIXOU, sous-Directrice des Conventions et de l'entraide judiciaire, a fait le point sur la question des retraites impayées aux Français par certaines caisses de retraite africaines.

3 pays principaux sont identifiés : le Congo, le Gabon et le Cameroun. D'autres pays présentent des difficultés en Afrique mais moins importantes.

Deux résolutions ont été adoptées en plénière sur les personnes handicapées et sur l'assurance chômage des Français de l'étranger.

Membres du RFE

Jean BOTTAGISIO

j.bottagisio@assemblee-afe.fr

Robert LABRO

r.labro@assemblee-afe.fr

Jean-Louis de QUELEN

jl.de-quelen@assemblee-afe.fr

Denise REVERS-HADDAD

d.revershaddad@assemblee-afe.fr

Bernard SADET

b.sadet@assemblee-afe.fr

Joëlle VALERI

j.valeri@assemblee-afe.fr

COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

par Denise REVERS-HADDAD

La Commission se félicite des avancées obtenues dans le dossier de la **revalorisation de la retraite du combattant**, des pensions militaires d'invalidité et des pensions de réversion allouées aux anciens combattants des anciennes colonies.

Dans ce domaine, a été notamment soulignée la difficulté à localiser certains anciens combattants bénéficiaires potentiels de ces mesures et celle posée par l'organisation de visites médicales pour la révision du taux d'invalidité de certains anciens combattants.

La Loi de finances pour 2007 (n°2006-166 du 21 décembre 2006) prévoit les modalités de la décrystallisation de la retraite du combattant et des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, à compter du 1er janvier 2007, sans effet rétroactif.

Les avancées obtenues concernent la réouverture des droits à la pension d'invalidité (recevabilité des premières demandes de pension ou demandes pour une aggravation du degré d'infirmité) ; l'ouverture des droits à pension au conjoint survivant dans les conditions du droit commun. En fait, depuis 2002, le conjoint survivant pouvait déjà faire valoir son droit à réversion, sous réserve que le mariage fût antérieur à la date de cristallisation de son pays. Cette condition est maintenant supprimée.

Enfin, est prévue, à la demande des intéressés, la mise à parité des indices de pensions militaires d'invalidité et des pensions d'ayants cause sur la base des indices du droit commun, lorsqu'il existe un écart par rapport à ces derniers.

Retraite des Français originaires d'Algérie s'étant établis en Espagne depuis la fin de la guerre d'Algérie.

L'engagement de la Commission dans ce dossier est ancien (2005), et elle s'est associée dans ses travaux avec la FACS (Fédération des Anciens Combattants résidant hors de France), pour la régularisation et à la normalisation des retraites des Français originaires d'Algérie installés en Espagne depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Pour obtenir le remboursement des prêts de réinstallation, sur les indemnisations attribuées dans le cadre des lois du 15 juillet 1970 et 2

janvier 1978, il faut envoyer un courrier à l'ANIFOM qui adressera aux demandeurs un formulaire de recensement à remplir. Les demandes doivent être formulées avant le 29 mai 2007. Les justificatifs sont énumérés dans le décret du 26 mai 2005.

Membres du RFE	
François LUBRINA	f.lubrina@assemblee-afe.fr
Denise REVERS-HADDAD	d.revershaddad@assemblee-afe.fr
Bernard SADET	b.sadet@assemblee-afe.fr
Vajoumouny SHANKAR	v.shankar@assemblee-afe.fr
Françoise TÉTU de LABSADE	f.tetu@assemblee-afe.fr

**COMMISSION TEMPORAIRE
DE LA PARTICIPATION
ÉLECTORALE
DES FRANÇAIS ÉTABLIS
HORS DE FRANCE**

*par Georges-Francis SEINGRY
Co-Rapporteur*

Lundi 12 mars 2007, lors de sa réunion constitutive, la commission temporaire visant à améliorer la participation des Français établis hors de France aux scrutins à l'étranger a désigné son président et deux co-rapporteurs :
- président : Francis Huss
- co-rapporteurs : Claude Chapat et Georges-Francis Seingry (deux co-rapporteurs ont été désignés pour assurer un équilibre politique entre les groupes).

Mercredi 14 mars, la commission temporaire a entendu un exposé de P.Y. Le Borgn' sur la représentation des Portugais de l'étranger. Puis, elle a auditionné un élu représentant les Italiens en France, M. Aldo Becchi.

Deux principes guideront les travaux de la commission temporaire, qui se feront, d'une part, en coordination avec la commission des lois et, d'autre part, en prenant en compte les aspects urgents et ceux à moyen et long terme.

Enfin, pour guider ses travaux durant les mois à venir, la commission temporaire a adopté un avant-projet de plan de rapport.

1. État des lieux

Faible taux de participation et déclin constant de la participation électorale, résultats mitigés

du vote par internet, etc., malgré un important travail de fond des élus sur le terrain.

2. Causes présumées

A. Causes politiques

a) Désintérêt (apparent ou réel) des Français expatriés vis-à-vis de la France ou, à l'inverse, implication insuffisante de la France à l'égard de ses expatriés (plus particulièrement lors des élections présidentielles et des référendums)?

b) Faible notoriété de l'AFE et des élus tant de la part des Français de métropole que de la part de nos compatriotes de l'étranger due à :

- l'absence de réels pouvoirs et moyens de l'AFE ;

- l'ambiguïté du statut des conseillers ;
- d'où le peu de considération de la part des autorités et absence de visibilité de la part des expatriés.

B. Causes techniques

a) Listes consulaires souvent mal tenues et insuffisamment réactualisées.

b) Périmètre électoral.

c) Méthodes de vote :

- absence de possibilité de vote par correspondance pour les présidentielles et le référendum;

- AFE: occasion manquée du vote par internet en juin 2006.

d) Distance des bureaux de vote (éparpillement des électeurs).

3. Remèdes suggérés

A. Au plan politique

a) Le statut de l'AFE et des conseillers : une collectivité d'outre-frontière avec voix délibérative (de réels pouvoirs de décision) ;

b) Chercher à faire coïncider les élections AFE avec des élections locales en France (régionales, cantonales...);

c) Création d'une carte d'électeur (sentiment d'appartenance à une même communauté).

B. Les aspects techniques

a) La communication

- localement : *en dehors de la période électorale* («pack électoral» remis par le consulat lors de l'inscription ou du renouvellement de la carte consulaire - site internet - lettre d'information électronique...) - *durant la période électorale* : encarts dans la presse locale ;

- communication institutionnelle (via le Centre d'information civique, par exemple): *en dehors de la période électorale* (travail de fond dans les médias sur l'AFE) – *durant la période électorale* : spots TV et radio (toutes chaînes).

b) Le vote

- élargissement du vote par correspondance aux présidentielles et pour les référendums

et envoi des documents directement par Paris pour diminuer le risque de fraudes ;

- augmentation du nombre de bureaux décentralisés dans les pays géographiquement étendus ;

- généralisation du vote par internet ;

- port payé (système T) + pré-adressage pour le vote par correspondance ;

- allègement des formalités pour le vote par procuration et augmentation des tournées des consulats pour relever les procurations.

c) L'information

- faire connaître par le consulat ou le poste diplomatique les résultats (AFE) immédiatement après les élections (AFE), ainsi que sur les sites institutionnels (MAE notamment)

- ne pas prendre en compte que le taux de participation mais également le *nombre* de votants pour rendre chiffres et évolutions plus parlants.

Membres du RFE

Georges-Francis SEINGRY, Co-Rapporteur
gf.seingry@assemblee-afe.fr

Robert del PICCHIA
r.delpicchia@senat.fr

François LUBRINA
f.lubrina@assemblee-afe.fr

Francis NIZET
f.nizet@assemblee-afe.fr

Raymond PETRI-GUASCO
r.petriguasco@assemblee-afe.fr

Jean PUJOL
j.pujol@assemblee-afe.fr

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

par Jean BOTTAGISIO

La commission s'est réunie la matinée des lundi 12 et mardi 13 mars.

Dans sa toute première session, elle élit M. Maurice COURCIER (ADFE) à la présidence et Mme Claire DURAND (UFE) au Rapport.

Sur invitation du président, chaque membre s'est tour à tour présenté et a brièvement expliqué les motivations qui l'ont amené à faire partie de la commission. On peut les regrouper en deux catégories : d'une part, les grands problèmes de sécurité politique type Liban ou Cote d'Ivoire et la référence aux actions bien connues de solidarité. D'autre part, les grandes catastrophes naturelles. Quelques

mentions des questions de sécurité individuelle et de victimes de terrorisme et autres maux.

Le mardi matin a été consacré à l'audition des personnes invitées. D'abord Monsieur Gilles HUBERSON, sous-directeur de la sécurité et de la protection des Français à l'étranger. Il a beaucoup parlé des dispositions prévues par le MAE dans les ambassades et consulats. Des discussions qui ont suivi, on peut déduire que, pour certains membres de la commission, ces dispositions sont loin d'être avérées. Quelques dysfonctionnements au niveau des consulats sont mis en relief, de même que le manque de contact avec les Conseillers AFE. (En revanche, l'extraordinaire collaboration de tous –MAE, AFE, associations, ...-a été mise en exergue pour les cas concrets de grandes tragédies collectives).

Nous avons ensuite entendu Michel ROUSSIN, ancien Ministre de la coopération ayant fait partie pendant de nombreuses années du MEDEF international et actuellement vice-président du groupe BOLLORE. Il s'est cantonné dans une intéressante présentation circonscrite à la sécurité dans les affaires : sécurité physique pour les personnes impliquées, et sécurité intrinsèque des affaires. De nombreux intervenants ont alimenté le débat par des cas particuliers. Mention a été faite de l'impact négatif que peut produire la rubrique « conseils aux voyageurs » du MAE, jugée par trop alarmiste dans certains cas.

Pour remplir son objet, il me semble que cette commission devra inclure dans sa réflexion les problèmes individuels, tout particulièrement en ce qui concerne la solidarité et l'aide de l'Etat aux victimes. En revanche, la sécurité intrinsèque des affaires devrait relever de la commission économique (Coface et autres sécurisants).

Membres du RFE

Jean BOTTAGISIO
j.bottagisio@assemblee-afe.fr

André MASSIDA
a.massida@assemblee-afe.fr

Radya RAHAL
r.rahall@assemblee-afe.fr

Denise REVERS-HADDAD
d.revershaddad@assemblee-afe.fr

Bernard SADET
b.sadet@assemblee-afe.fr

Plus d'information :
r.delpicchia@senat.fr

« LA MARSEILLAISE »

On a beaucoup parlé dans l'actualité politique des derniers jours de La Marseillaise. Son texte fait débat. Nombreux sont ceux qui connaissent le premier couplet et le refrain, mais connaissez-vous son texte complet ?

RFE Info publie ci-dessous la version officielle de "La Marseillaise". Les six premiers couplets sont attribués à Claude-Joseph ROUGET DE LISLE. Le septième, dont l'auteur reste à ce jour inconnu, a été ajouté en 1792.

- Premier couplet

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé!
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes!

- Refrain

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons!
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons!

- Deuxième couplet

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés? (bis)
Français, pour nous, ah! Quel outrage
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

- Troisième couplet

Quoi! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers! (bis)
Grand Dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!

- Quatrième couplet

Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre!

- Cinquième couplet

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups!
Epargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous. (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère!

- Sixième couplet

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs! (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!

- Septième couplet

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Les sondages

193 sondages avaient été publiés au cours de la dernière campagne présidentielle de 2002 et nous sommes déjà à 250 cette année à environ un mois du premier tour. Cette augmentation très nette des sondages publiés montre leur place prépondérante dans le débat. Alors qu'en est-il de ces enquêtes qui « font » aujourd'hui l'actualité ?

C'est aux Etats-Unis que l'intention de vote des électeurs a commencé à être mesurée. C'était au 19^{ème} siècle... On utilisait la méthode du « vote de paille ». Sur le journal étaient imprimés les bulletins des candidats, les lecteurs renvoyaient par la poste le bulletin de leur choix au journal. On faisait le total et on publiait. La fiabilité était très aléatoire mais les votes ne variaient pas beaucoup. La méthode des quotas, une sélection représentative de quelques centaines voire un ou deux milliers de personnes fût inventée par GALLUP en 1936. La méthode traditionnelle annonce à la présidentielle la défaite de Franklin ROOSEVELT. GALLUP, en revanche le donne gagnant. ROOSEVELT gagne et GALLUP aussi.

Le ballottage de de GAULLE « annoncé »

En France il a fallu attendre les années 50 pour l'arrivée des sondages. En 1965, coup spectaculaire. Le ministère de l'Intérieur donne le Général de GAULLE à 54%. Ifop l'annonce en ballottage à 43%. Il fera effectivement 44%. Mais la suite n'a pas été toujours aussi brillante pour les instituts. Ce fut beaucoup plus délicat en 1995 et en 2002. Tout le monde attendait un CHIRAC-JOSPIN. Les sondages n'avaient pas « prévenus » les commentateurs, analystes ni même les candidats de ce qu'allait être le deuxième tour...

Les difficultés nouvelles

Il est vrai qu'aujourd'hui il est plus difficile de mesurer les rapports de forces. Les électeurs sont de plus en plus indécis. En 2002 par exemple plus de 33% des électeurs ne se sont décidés que le samedi du vote et pire un électeur sur 5 a décidé de son choix le matin même de l'élection... La seconde difficulté pour les sondeurs c'est la volatilité de l'électorat qui change souvent passant d'un candidat à l'autre. Ceci étant facilité par le grand nombre de candidats. Enfin il y a les réponses faussées des sondés. Certains électeurs de l'extrême droite voire extrême gauche cachent leur véritable intention aux sondeurs. Il est difficile pour les instituts de sondages d'estimer alors le poids réel de certains candidats.

Les précautions à prendre

Mais les instituts de sondages nous mettent en garde. Ils nous précisent qu'il faut interpréter les résultats comme un indication significative de l'état des rapports de force au moment de sa réalisation et non comme élément prédictif des résultats le jour du vote. D'ailleurs si nous lisons bien les publications des sondages les trois petites lignes de la fin imprimées en petits caractères nous disent bien que les résultats de l'enquête peuvent comporter une marge d'erreur de plus ou moins deux points voire trois... Dans un sondage serré le gagnant peut être le perdant...

La Commission des sondages

On est tenté de penser que certains instituts favorisent tel ou tel candidat car il y a une différence sensible avec un autre sondage. Pour être valables les comparaisons doivent se faire sur les résultats d'un même institut. Et puis il y a la Commission de contrôle. Cette « Commission des sondages » de 11 membres nommés pour trois ans en Conseil des ministres comprend : 3 membres du Conseil d'Etat, 3 membres de la Cour de cassation, 3 membres de la cour des comptes et 2 personnalités qualifiées en matière de sondages. La Commission exerce un contrôle systématique des sondages d'opinion publiés, ayant un rapport avec les élections réglementées par le code électoral. La Commission ne peut pas elle-même sanctionner mais elle peut saisir le garde des sceaux.

L'interdiction de publication

La publication des sondages, jadis interdite la dernière semaine avant le scrutin, a été réduite au samedi et au jour du vote le dimanche par la loi du 19 février 2002. L'interdiction qui remontait à une loi de 1977 n'était pas respectée par les journaux des pays voisins, Suisse en particulier, ni sur Internet. Le législateur a « adapté » la loi au monde moderne.

Les sondages sorties des urnes

Enfin il y a les fameux « sondages sorties des urnes » (les fameux exit poll). Ils se basent sur un échantillon national d'une ou deux centaines de bureaux de votes témoins sur

l'ensemble du territoire. Autant cette véritable radiographie du corps électoral est pleine d'informations sociologiques et politiques sur les comportements électoraux autant cet instrument ne permet pas de donner des indications fiables sur les résultats de l'élection en train de se dérouler. Et cela en raison des refus de répondre et de la sincérité des réponses.

Les Français de l'Étranger

Pourtant pour la première fois cette année il sera très intéressant d'entendre au matin du dimanche électoral en métropole les résultats des bureaux de vote de Martinique et Guadeloupe ainsi que ceux des Français d'Amérique qui auront voté le samedi. En effet le code électoral oblige au dépouillement « public » dès la fermeture des bureaux de vote. On connaîtra donc les résultats des bureaux de vote ou sont inscrits plus de 800.000 électeurs. Un nouveau défi pour les instituts qui auront toutefois du mal à extrapoler ces premiers véritables résultats pour en tirer une prévision de résultats à l'échelle nationale...

INFORMATIONS ÉLECTORALES

44,5 millions. C'est le nombre de Français inscrits sur les listes électorales, soit 1,785 million de plus qu'en 2006, selon le ministère de l'intérieur. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 1981.

Voici la liste des dix départements français qui comptent le plus d'électeurs inscrits sur les listes électorales :

- 1- Nord: 1.794.486 (2,58%)
- 2- Bouches-du-Rhône: 1.273.568 électeurs (5,87%)
- 3- Paris: 1.247.338 (9,61%)
- 4- Pas-de-Calais: 1.081.379 (1,17%)
- 5- Rhône: 1.046.332 (7,12%)
- 6- Gironde: 962.033 (5,77%)
- 7- Français établis hors de France :** 941.364 (+17%), dont 119.764 qui votent en France.
- 8- Hauts-de-Seine: 923.893 (7,90%)
- 9- Yvelines: 908.544 (4,93%)
- 10- Loire-Atlantique: 901.383 (4,44%)
- 11- Seine-Maritime: 873.494 (2,29%)

Droit électoral à l'étranger...

... les 10 principaux changements

Source : *Ministère des Affaires étrangères*

1. La logique de centre de vote disparaît au profit de la logique de liste électorale consulaire et de l'approche globale de la situation du Français au regard du droit électoral et non plus au regard d'une élection.
2. L'inscription automatique des jeunes majeurs.
3. La possibilité pour un poste consulaire de gérer plusieurs listes ; la possibilité pour un poste de ne pas gérer sa liste électorale consulaire mais d'organiser les opérations de vote.
4. La création de bureaux de vote décentralisés.
5. Le calendrier de travail est plus resserré, les listes étant arrêtées non pas au 31 mars mais au dernier jour ouvrable de février.
6. Les délais de recours uniformisés.
7. La simplification de l'établissement des procurations.
8. La clarification de la désignation des assesseurs par les délégués des candidats (droit commun de l'élection du Président de la République).
9. La banalisation du recours au courrier électronique.
10. La modification du code électoral pour permettre à un Français s'installant en France de demander sa radiation de la liste électorale consulaire à la mairie.

Qui ont parrainé les élus des Français de l'étranger ? (tirage au sort)

- **Marie-George BUFFET** : Pierre BIARNES (sénateur).
- **José BOVE** : Francis HUSS (Madrid) ; Colette LEQUET (Londres) ; Marc ETIENNE (Bamako) ; Charles BALESI (Washington) ; Tassadit Radya RAHAL (Alger).
- **Dominique VOYNET** : Patricia NEUBLOTENBERG (Berlin).
- **Ségolène ROYAL** : Monique CERISIER BEN GUIGA (sénatrice).
- **Jean-Marie LE PEN** : Raymond PETRIGUASCO (Rome) ; Gilbert BERAUD (Mexico).
- **Nicolas SARKOZY** : Bernard CARIOT (Munich) ; Christian COINTAT (sénateur) ; Alain NAEDER (Madrid) ; Robert LABRO (Rome) ; Nadine PRIPP (Stockholm) ; Marcel LAUGEL (Beyrouth), Claude MAC GAW (Tananarive), Francis NIZET (Tokyo), Paul CLAVE (Berlin) ; Jeannine SANDMAYER (Sydney).

LE NOMBRE D'INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE CONSULAIRE

PR 1 : Inscrits uniquement à l'étranger pour l'élection du Président de la République et le référendum.

PR 2 : Inscrits à l'étranger et en France et votant à l'étranger pour l'élection du Président de la République et le référendum.

PR 3 : Inscrits à l'étranger et en France et votant en France pour l'élection du Président de la République et le référendum.

Liste électorale consulaire	PR1	PR2	PR1+PR2	PR3	TOTAL PR
ABIDJAN	5 142	2 420	7 562	711	8 273
ABOU DABI	616	964	1 580	184	1 764
ABUJA	124	53	177	25	202
ACCRA	197	214	411	53	464
ACHGABAT	35	36	71	38	109
ADDIS ABEBA	117	197	314	39	353
AGADIR	903	600	1 503	285	1 788
ALEXANDRIE	272	147	419	39	458
ALGER	16 693	795	17 488	3 069	20 557
ALMATY	105	33	138	51	189
AMMAN	370	234	604	57	661
AMSTERDAM	6 418	3 613	10 031	1 443	11 474
ANDORRE	2 003	1 342	3 345	143	3 488
ANKARA	216	257	473	54	527
ANNABA	5 551	248	5 799	333	6 132
ANVERS	1 346	706	2 052	64	2 116
ASSOMPTION	610	176	786	5	791
ATHENES	3 355	1 968	5 323	414	5 737
ATLANTA	1 787	1 427	3 214	139	3 353
BAGDAD	24	1	25	0	25
BAKOU	34	38	72	18	90
BAMAKO	1 963	902	2 865	376	3 241
BANDAR SERI BEGAWAN	43	24	67	2	69
BANGKOK	1 458	2 021	3 479	384	3 863
BANGUI	332	280	612	105	717
BARCELONE	10 403	7 701	18 104	1 344	19 448
BELGRADE	403	127	530	131	661
BERLIN	5 122	4 260	9 382	1 307	10 689
BEYROUTH	9 071	3 320	12 391	364	12 755
BILBAO	1 978	481	2 459	1 173	3 632
BISSAU	32	33	65	10	75
BOGOTA	1 745	564	2 309	178	2 487
BOMBAY	325	178	503	76	579
BOSTON	2 270	1 640	3 910	778	4 688
BRASILIA	542	298	840	112	952
BRATISLAVA	144	403	547	52	599
BRAZZAVILLE	403	304	707	61	768
BRUXELLES	24 796	14 321	39 117	10 975	50 092
BUCAREST	561	939	1 500	270	1 770
BUDAPEST	554	838	1 392	74	1 466
BUENOS AIRES	10 631	1 014	11 645	458	12 103
BUJUMBURA	135	90	225	28	253
CANTON	257	421	678	49	727
CARACAS	2 966	705	3 671	241	3 912

CASABLANCA	6 933	3 323	10 256	832	11 088
CASTRIES	270	67	337	64	401
CHENGDU	52	88	140	2	142
CHICAGO	2 672	1 712	4 384	1 050	5 434
CHISINAU	7	35	42	4	46
COLOMBO	102	143	245	30	275
CONAKRY	1 112	457	1 569	169	1 738
COPENHAGUE	992	1 244	2 236	134	2 370
COTONOU	1 333	635	1 968	296	2 264
CRACOVIE	1 021	228	1 249	86	1 335
DACCA	120	0	120	2	122
DAKAR	6 477	3 041	9 518	1 073	10 591
DAMAS	1 137	477	1 614	68	1 682
DAR ES SALAM	104	123	227	47	274
DJEDDAH	582	318	900	123	1 023
DJIBOUTI	2 329	959	3 288	51	3 339
DOHA	391	383	774	96	870
DOUALA	890	1 098	1 988	129	2 117
DUBAI	1 294	1 656	2 950	88	3 038
DUBLIN	1 262	2 584	3 846	735	4 581
DUSSELDORF	5 445	3 649	9 094	1 558	10 652
EDIMBOURG	1 195	758	1 953	1 057	3 010
EREVAN	251	92	343	16	359
FES	845	414	1 259	135	1 394
FRANCFORT	5 986	3 926	9 912	1 376	11 288
GABORONE	21	30	51	1	52
GAROUA	90	121	211	49	260
GENEVE	48 698	14 894	63 592	13 676	77 268
GUATEMALA	310	118	428	50	478
HAIFA	6 487	788	7 275	28	7 303
HAMBOURG	1 073	1 014	2 087	256	2 343
HANOI	163	543	706	72	778
HARARE	77	62	139	7	146
HELSINKI	428	674	1 102	88	1 190
HO CHI MINH VILLE	745	649	1 394	424	1 818
HONG-KONG	1 435	2 143	3 578	244	3 822
HOUSTON	3 035	899	3 934	1 416	5 350
ISLAMABAD	79	106	185	14	199
ISTANBUL	1 365	1 069	2 434	155	2 589
JAKARTA	571	526	1 097	287	1 384
JERUSALEM	6 411	1 996	8 407	326	8 733
JOHANNESBOURG	1 774	982	2 756	172	2 928
KABOUL	47	106	153	57	210
KAMPALA	60	80	140	15	155
KARACHI	63	21	84	13	97
KATMANDOU	42	59	101	8	109
KHARTOUM	106	105	211	42	253
KIEV	138	179	317	43	360

KIGALI	49	52	101	40	141
KINGSTON	53	48	101	16	117
KINSHASA	928	256	1 184	31	1 215
KOWEIT	245	258	503	59	562
KUALA LUMPUR	336	517	853	95	948
LA HAVANE	177	132	309	19	328
LA NOUVELLE ORLEANS	335	226	561	104	665
LA PAZ	355	219	574	54	628
LA VALETTE	71	99	170	28	198
LAGOS	459	180	639	99	738
LE CAIRE	1 532	1 101	2 633	355	2 988
LE CAP	893	269	1 162	189	1 351
LIBREVILLE	2 544	2 367	4 911	387	5 298
LIEGE	5 291	2 065	7 356	902	8 258
LIMA	1 313	503	1 816	158	1 974
LISBONNE	3 004	2 245	5 249	317	5 566
LJUBLJANA	165	170	335	6	341
LOME	1 017	682	1 699	105	1 804
LONDRES	36 039	15 111	51 150	22 442	73 592
LOS ANGELES	8 360	4 307	12 667	1 369	14 036
LUANDA	224	515	739	66	805
LUSAKA	67	47	114	29	143
LUXEMBOURG	6 290	6 631	12 921	1 972	14 893
MADRID	13 837	11 232	25 069	2 786	27 855
MALABO	127	79	206	41	247
MANAGUA	221	133	354	8	362
MANAMA	151	199	350	25	375
MANILLE	363	383	746	34	780
MAPUTO	87	117	204	22	226
MARRAKECH	1 580	1 221	2 801	209	3 010
MASCATE	92	148	240	22	262
MEXICO	7 282	2 544	9 826	962	10 788
MIAMI	5 100	1 786	6 886	1 028	7 914
MILAN	6 145	4 636	10 781	998	11 779
MINSK	29	0	29	22	51
MONACO	2 457	1 535	3 992	2 382	6 374
MONCTON	417	103	520	114	634
MONTEVIDEO	1 603	276	1 879	62	1 941
MONTREAL	17 267	14 070	31 337	2 422	33 759
MORONI	596	361	957	24	981
MOSCOU	1 020	1 232	2 252	702	2 954
MUNICH	5 541	4 212	9 753	1 900	11 653
NAIROBI	260	289	549	35	584
NAPLES	1 264	750	2 014	261	2 275
NDJAMENA	319	449	768	59	827
NEW-DELHI	193	403	596	86	682
NEW-YORK	9 345	9 084	18 429	1 276	19 705
NIAMEY	410	424	834	84	918

NICOSIE	469	317	786	41	827
NOUAKCHOTT	712	617	1 329	153	1 482
OSAKA	353	286	639	226	865
OSLO	1 029	898	1 927	399	2 326
OUAGADOUGOU	815	1 060	1 875	252	2 127
OULAN BATOR	18	27	45	14	59
PANAMA	286	146	432	45	477
PARAMARIBO	103	4	107	8	115
PEKIN	669	1 527	2 196	64	2 260
PHNOM PENH	659	743	1 402	294	1 696
POINTE NOIRE	938	637	1 575	68	1 643
PONDICHERY	4 175	1 077	5 252	282	5 534
PORT D'ESPAGNE	276	98	374	67	441
PORT-AU-PRINCE	458	337	795	81	876
PORT-GENTIL	559	560	1 119	242	1 361
PORT-LOUIS	3 122	2 031	5 153	99	5 252
PORT-MORESBY	16	14	30	1	31
PORTO	1 709	1 229	2 938	205	3 143
PORT-VILA	762	105	867	48	915
PRAGUE	689	891	1 580	102	1 682
PRAIA	111	59	170	21	191
QUEBEC	2 731	2 574	5 305	297	5 602
QUITO	694	250	944	162	1 106
RABAT	2 811	1 978	4 789	140	4 929
RANGOUN	32	62	94	47	141
RECIFE	754	372	1 126	146	1 272
REYKJAVIK	57	43	100	45	145
RIGA	24	78	102	27	129
RIO-DE-JANEIRO	3 162	1 303	4 465	145	4 610
RIYAD	581	450	1 031	305	1 336
ROME	6 137	4 435	10 572	713	11 285
SAINT-DOMINGUE	771	675	1 446	9	1 455
SAINT-LOUIS	468	196	664	26	690
SAINT-PETERSBOURG	79	150	229	32	261
SALONIQUE	427	343	770	92	862
SANAA	202	144	346	39	385
SAN-FRANCISCO	5 951	6 273	12 224	820	13 044
SAN-JOSE	609	406	1 015	24	1 039
SAN-SALVADOR	255	128	383	13	396
SANTIAGO	5 113	1 160	6 273	323	6 596
SAO-PAULO	3 092	1 375	4 467	249	4 716
SARAJEVO	66	75	141	33	174
SARREBRUCK	2 122	859	2 981	518	3 499
SEOUL/TAIPEH	505	549	1 054	592	1 646
SEVILLE	3 888	2 227	6 115	408	6 523
SHANGHAI	1 723	1 713	3 436	90	3 526
SINGAPOUR	1 065	1 734	2 799	201	3 000
SKOPJE	81	47	128	96	224

SOFIA	216	190	406	48	454
STOCKHOLM	1 530	1 291	2 821	653	3 474
STUTT GART	9 842	3 477	13 319	4 194	17 513
SUVA	55	1	56	19	75
SYDNEY	6 449	3 363	9 812	361	10 173
TACHKENT	16	45	61	9	70
TALLINN	22	41	63	12	75
TANANARIVE	8 931	3 685	12 616	622	13 238
TANGER	664	402	1 066	114	1 180
TBILISSI	68	41	109	1	110
TEGUCIGALPA	126	100	226	21	247
TEHERAN	401	207	608	70	678
TEL AVIV	22 710	3 169	25 879	712	26 591
TIRANA	38	12	50	19	69
TOKYO	1 392	2 295	3 687	874	4 561
TORONTO	3 613	1 952	5 565	828	6 393
TRIPOLI	156	145	301	26	327
TUNIS	8 729	3 706	12 435	510	12 945
TURIN	4 013	1 687	5 700	1 070	6 770
VANCOUVER	2 253	1 215	3 468	453	3 921
VARSOVIE	979	1 197	2 176	235	2 411
VICTORIA	111	122	233	6	239
VIENNE	1 988	1 908	3 896	669	4 565
VIENTIANE	313	484	797	66	863
VILNIUS	41	78	119	43	162
WASHINGTON	4 157	4 265	8 422	526	8 948
WELLINGTON	749	176	925	244	1 169
WINDHOEK	47	83	130	16	146
WUHAN	109	246	355	39	394
YAOUNDE	719	600	1 319	130	1 449
ZAGREB	240	196	436	23	459
ZURICH	10 208	2 648	12 856	2 065	14 921
TOTAL LEC 2007	535 738	285 862	821 600	119 764	941 364

Présidentielle 2007 : Quid des Français de l'étranger ?

LES CANDIDATS

RFE Info, en interrogeant des candidats à la Présidentielle, a voulu donner une place à nos compatriotes de l'étranger dans un débat dont ils souvent absents. Pour votre information, les trois candidats en tête des sondages ont bien voulu nous répondre. Ils s'expriment sur les attentes des Français établis hors de France.

Nicolas SARKOZY, candidat de l'UMP

Qui sont, pour vous, les Français établis hors de France ?

Nicolas SARKOZY : Les Français établis hors de France sont une richesse pour notre Nation. Dans un monde en changement permanent, ils connaissent mieux que quiconque la dimension planétaire des problèmes qui se posent pour la France. Les nouvelles menaces, les nouveaux enjeux ne connaissent plus de frontières. Les principaux flux de biens, d'hommes, de capitaux, d'information et de savoir sont désormais transnationaux. Et les Français vivant à l'étranger savent évaluer l'influence de notre pays et ont de ce fait une expertise précieuse qui leur permet de voir les problèmes tels qu'ils se posent réellement. Ils sont les sentinelles de notre pays et je tiens à saluer leur rôle irremplaçable dans notre adaptation à ce monde en perpétuel mouvement. L'attention particulière que je leur porte, je sais qu'elle est légitime au vu de ce qu'ils apportent à la France. Les deux millions de Français installés à l'étranger constituent un indéniable facteur d'échange, un atout dans notre monde de plus en plus interdépendant. Ils participent pleinement à l'influence et au rayonnement de la France.

Quel avenir pour l'Assemblée des Français de l'étranger ? Comment peut évoluer la représentation institutionnelle des Français de l'étranger ? Que pensez-vous de la création de députés de Français de l'étranger ?

Nicolas SARKOZY : La représentation des Français établis hors de France est assurée aujourd'hui par l'Assemblée des Français de l'étranger et ses 153 Conseillers d'une part, et par les Sénateurs des Français établis hors de France d'autre part. Ces hommes et ces femmes ont permis depuis de nombreuses années, de faire prendre conscience aux instances nationales de l'importance pour notre pays de la communauté française expatriée et d'améliorer leur quotidien. Permettez-moi de saluer leur action. Je souhaite bien sûr que ces institutions perdurent. Mais Je souhaite également que soit étudiée la possibilité d'instituer des députés des Français de l'étranger.

Quelles sont, selon vous, les réformes prioritaires qui doivent être mises en œuvre pour les Français de l'étranger ?

Nicolas SARKOZY : Bien que profondément attachés à la France, beaucoup de nos compatriotes se sont expatriés car ils avaient le sentiment que plus rien ne pouvait se faire dans notre pays. Je ne me résous pas à ce constat ! A tous ces Français, je veux donner l'envie de revenir. L'expatriation doit être un choix et non la conséquence de lourdeurs, d'archaïsmes, de difficultés structurelles purement françaises. A ceux qui désirent créer, innover, travailler comme ils le souhaitent et qui ont dû s'expatrier pour cela, je dis que tout peut redevenir possible en France. Le programme que je propose pour la France et pour les Français intéresse les Français de l'étranger au premier plan. Mais afin d'améliorer leur quotidien, je propose également des mesures spécifiques à l'attention des Français établis hors de France.

La scolarité des Français établis hors de France : quels objectifs ?

Nicolas SARKOZY : Dans le domaine de l'éducation sans doute plus que dans tout autre, l'Etat doit assumer son rôle et permettre d'offrir aux enfants concernés les meilleures études possibles. Il n'est pas normal qu'un enfant français soit exclu de notre système d'enseignement soit pour des raisons financières, soit pour des raisons géographiques. C'est pourquoi je souhaite que, dès la rentrée scolaire 2007, le coût pour eux des études dans les lycées français à l'étranger à compter de la classe de 2nde soit intégralement pris en charge par la collectivité nationale. C'est un geste fort que je souhaite que l'on fasse en leur direction. Je souhaite également que, face au coût élevé des études dans les établissements scolaires français, le nombre des bourses soit augmenté. Je propose enfin que, grâce à l'initiative privée, le nombre d'établissements scolaires soit doublé dans les prochaines années. Il s'agit d'améliorer la couverture géographique de notre système d'éducation à l'étranger.

Comment assurer la sécurité des Français de l'étranger ?

Nicolas SARKOZY : Vous le savez, les questions qui touchent à la sécurité de tous les Français me préoccupent particulièrement. Cela vaut, bien sûr, pour nos compatriotes expatriés. J'ai une pensée émue et attristée pour nos compatriotes récemment assassinés en Arabie Saoudite. Ils sont morts parce qu'ils étaient Français. Les auteurs de ces crimes abjects ont rapidement pu être identifiés, grâce à la réactivité des autorités saoudiennes et à la qualité de la coopération opérationnelle entre nos services de sécurité. Tout au long de mon parcours à la tête du Ministère de l'Intérieur, j'ai multiplié les voyages à l'étranger pour établir des accords de sécurité intérieure et améliorer sans cesse la coopération opérationnelle entre services. Si je suis élu Président de la République, la sécurité de la France et des Français sera l'objectif premier de mon action diplomatique car c'est la responsabilité du chef de l'Etat d'apprécier, en permanence, la limite de nos intérêts vitaux, qu'il s'agisse de l'intégrité de notre territoire ou de la protection de nos concitoyens, en particulier les Français de l'étranger. De nouvelles menaces sont apparues, qui touchent en particulier nos compatriotes expatriés. Je pense à la prolifération des armes de destruction massives, au terrorisme, aux crises régionales, à la mise en danger de nos approvisionnements stratégiques, aux catastrophes écologiques, humanitaires ou encore aux pandémies.

Que pensez-vous de la création d'un fonds de solidarité pour les Français de l'étranger ?

Nicolas SARKOZY : Notre solidarité nationale ne peut s'arrêter aux frontières géographiques de notre pays. Pour ceux qui vivent dans les régions les moins stables, je veux dire que je comprends les craintes pour vos proches et pour vos biens. Certains de nos compatriotes ont tout perdu, récemment au Proche-Orient, en Asie du Sud-Est ou encore en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, je souhaite la création d'un fonds « assurance indemnisation des Français spoliés » lors de conflits ou de catastrophes naturelles survenus dans votre pays d'accueil.

Que pensez-vous du vote par Internet pour les Français de l'étranger ?

Nicolas SARKOZY : Il faut favoriser chaque fois que cela est possible, la participation de nos compatriotes aux différentes élections. Je ne peux me satisfaire des taux de participations que l'on a connu récemment. La participation des Français établis hors de France est souvent difficile. Je pense à un pays comme le Brésil, vaste comme 16 fois la France. Dans ces conditions, il me semble opportun d'envisager le vote par Internet pour nos compatriotes de l'étranger aux élections nationales comme cela est déjà le cas pour l'élection de leurs conseillers et je tiens à saluer le rôle joué dans ce dossier par le Sénateur Robert DEL PICCHIA.

Ségolène ROYAL, candidate du Parti socialiste

1. Qui sont, pour vous, les Français établis hors de France ?

Ségolène ROYAL. Les deux millions de Français établis à travers le monde sont les meilleurs représentants de nos valeurs, de notre culture et de notre économie. Leur présence dans le monde est essentielle pour le rayonnement de la France dans la mondialisation. La France doit les écouter, les soutenir et les protéger. Je m'y attacherai.

2. Quel avenir pour l'Assemblée des Français de l'étranger ? Comment peut évoluer la représentation institutionnelle des Français de l'étranger ?

Ségolène ROYAL. Je propose une vaste réforme de la représentation politique des Français de l'étranger. Elle reposera sur la représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée Nationale et sur la transformation de l'Assemblée des Français de l'Etranger en un Conseil Général des Français établis hors de France, doté de véritables compétences et moyens.

3. Quelles sont, selon vous, les réformes prioritaires qui doivent être mises en œuvre pour les Français de l'étranger ?

Ségolène ROYAL. Je soutiendrai les communautés françaises en réhabilitant l'action publique. Je renforcerai le service public à l'étranger avec un réseau efficace de Consulats exécutant leurs missions de proximité à hauteur de moyens financiers et humains renouvelés. Mes axes prioritaires seront la sécurité des communautés françaises (cf. la question 5), l'accès de tous les Français de l'étranger à une protection sociale minimale, les problèmes de la scolarité des enfants français (cf. la question 4) et la représentation politique des Français de l'étranger (cf. questions 2)

4. La scolarité des Français établis hors de France : quels objectifs ?

Ségolène ROYAL. Je propose que les coûts de scolarité dans les établissements de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger soient réduits de moitié d'ici à 2012 et que la tutelle de l'Etat sur l'Agence soit étendue au Ministère de l'Education Nationale. Je m'engagerai pour le développement des filières bilingues d'enseignement dans les Etats membres de l'Union européenne et de l'OCDE. L'enveloppe du programme Français Langue Maternelle sera doublée pour encourager l'apprentissage du français au plus jeune âge.

5. Comment assurer la sécurité des Français de l'étranger ?

Ségolène ROYAL. La formation du personnel diplomatique et consulaire à la gestion de crise sera pour moi une priorité. Je ferai de la coopération consulaire européenne l'un des axes de la Présidence française de l'Union européenne. Je crois à la mutualisation des moyens dans ce domaine afin de garantir la protection des Européens dans le monde. Les relations entre les cellules de veille et de crise de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne devront être systématisées.

Je propose également de doter les Consulats d'un dispositif d'assistance aux femmes françaises et à leurs enfants pour répondre aux drames de la violence conjugale, des mariages forcés et des répudiations.

6. Que pensez-vous de la création d'un fonds de solidarité pour les Français de l'étranger ?

Ségolène ROYAL. Je soumettrai au parlement l'adoption d'une loi d'indemnisation des biens professionnels et personnels du fait de troubles politiques, de spoliations, de faits de guerre ou de catastrophes naturelles.

7. Que pensez-vous de la création de députés de Français de l'étranger ?

Ségolène ROYAL. Comme je l'ai dit en réponse à la question 2, je suis favorable représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée Nationale et je reprendrai à ce sujet la proposition de loi des mes collègues les Sénateurs socialistes représentant les Français établis hors de France, Monique Cerisier-ben Guiga et Richard Yung.

8. Que pensez-vous du vote par Internet pour les Français de l'étranger?

Ségolène ROYAL. Je propose que le vote à distance, par Internet et par correspondance classique, soit instauré pour toutes les élections organisées dans les centres de vote à l'étranger, à commencer par l'élection présidentielle. La distance entre l'urne et l'électeur ne devra plus être un obstacle à la participation électorale à l'étranger. Il n'est pas acceptable que la France figure parmi les dix des vingt-sept Etats membres de l'Union européenne excluant toute forme de vote à distance au bénéfice de ses ressortissants à l'étranger.

François BAYROU, candidat de l'UDF

Qui sont, pour vous, les Français établis hors de France ?

François BAYROU. Ils sont des plus divers, à l'image de notre pays. Les 2,2 millions de Français établis hors de France sont des compatriotes comme les autres qui ont simplement choisi l'expatriation pour raison professionnelle ou familiale. Certains sont fonctionnaires détachés, d'autres des collaborateurs de sociétés françaises qui contribuent largement à nos exportations, enfin nombreux s'installent hors de France pour fonder une famille aux côtés de leur conjointe ou conjoint. Installés pour près de la moitié en Europe, il faut noter le nombre croissant de binationaux. Tous méritent la pleine reconnaissance de notre pays car ils sont les acteurs quotidiens du rayonnement de la France dans le monde.

Quel avenir pour l'Assemblée des Français de l'étranger ?

François BAYROU. L'« Assemblée des Français de l'Etranger » (AFE) est l'aboutissement d'une longue évolution. Cette Assemblée ad hoc constitue un forum permanent dédié à la situation de nos compatriotes expatriés : leurs demandes, leurs difficultés, leurs soucis, leurs revendications. Mais depuis des années, les mêmes vœux sont régulièrement renouvelés et les sujets semblent quelque peu épuisés... L'avenir de cette assemblée, sorte de « Conseil régional des Français de l'Etranger » pourrait s'inspirer des réformes mises en place sur le territoire national dans le cadre des lois de décentralisation.

Comment peut évoluer la représentation institutionnelle des Français de l'étranger ?

François BAYROU. Par l'évolution de l'Assemblée des Français de l'Etranger elle-même, la mise en place d'une véritable « Région des Français de l'Etranger » avec les élus à l'AFE mais aussi de comités d'élus locaux qui devraient permettre de mieux gérer les institutions et les mesures spécifiques pour ces Français de l'Etranger (bourses scolaires, aides sociales etc...). Mais aussi et surtout la représentation directe à l'Assemblée Nationale des Français de l'Etranger. La réforme du mode de scrutin que j'appelle de mes vœux pour représenter tous les courants d'opinion doit permettre aussi d'élire des députés pour nos compatriotes hors de France.

Quelles sont, selon vous, les réformes prioritaires qui doivent être mises en œuvre pour les Français de l'étranger ?

François BAYROU. L'Education par priorité avec notamment la question de son prix, l'aide sociale, qui doivent être égales pour tous. Mais aussi la valorisation du réseau des français établis à l'étranger, qui représente un atout considérable pour notre économie et la défense de notre culture, la sécurité de nos compatriotes. Tous les Français, où qu'ils soient, doivent pouvoir être entendus. Je suis en cela favorable à la généralisation du vote par Internet, sécurisé, facile d'accès et efficace.

La scolarité des Français établis hors de France : quels objectifs ?

François BAYROU. Mon objectif est l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les jeunes Français. Je sais combien l'enseignement est un souci constant pour nos compatriotes à l'étranger. On l'ignore la plupart du temps en France, mais l'enseignement public français à l'étranger est privé et payant ; souvent trop cher pour bon nombre de nos compatriotes. Pour ces raisons financières, près de la moitié des enfants français à l'étranger sont exclus de nos écoles. Nos 400 établissements, grâce à la qualité et au dévouement de leurs enseignants, sont très réputés et honorent de belle manière cette réputation tous les ans par la réussite au bac. Soucieux de l'égalité de tous devant l'accès à l'école, je veux tendre, à terme, vers une scolarité gratuite pour tous les enfants français expatriés. L'éducation nationale doit prendre toute sa part à cet effort nécessaire.

Comment assurer la sécurité des Français de l'étranger ?

François BAYROU. Nos compatriotes qui vivent dans un monde de plus en plus sujet aux risques de conflits et de troubles ont droit à la protection de la France. La prévention, l'organisation de moyens locaux comme les comités de sécurités des ambassades et consulats doivent être développées, en coopération avec les élus et représentants locaux. Le pré positionnement de troupes françaises dans les pays en crises et à risques reste un des éléments cruciaux pour assurer la sécurité comme l'éventuelle évacuation d'urgence de nos compatriotes.

Que pensez-vous de la création d'un fonds de solidarité pour les Français de l'étranger ?

François BAYROU. C'est une idée à creuser. Je sais que plusieurs tentatives ont avortées ces dernières années. Un fonds de solidarité nécessite une réflexion approfondie. D'abord sur son objectif. A quoi doit-il servir ? A quels besoins doit-il répondre ? A qui doit-il profiter ? Comment doit-il fonctionner ? Je ne pense pas qu'il faille se limiter aux victimes de troubles et de conflits, d'expropriations ou de pertes d'outil de travail... Je crois que ce fonds de solidarité devrait permettre aussi de venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles mais aussi à ce que j'appellerai « les « victimes sociales » de celles et ceux qui, pour des raisons de situation locale, se retrouvent en perdition à l'étranger. Le « fonds de solidarité » doit alors porter son nom et faire montre de notre solidarité nationale pour ces compatriotes. Pour remplir cette mission essentielle pour les Français de l'étranger, il faut assurer l'approvisionnement financier de ce fonds. Il s'agit, selon moi, de solidarité nationale.

Que pensez-vous de la création de députés de Français de l'étranger ?

François BAYROU. Pour l'instant les Français de l'étranger ne sont représentés qu'au Sénat alors que tous nos compatriotes sont représentés dans les deux chambres. Il me paraît normal de rectifier ce déséquilibre démocratique et d'ajouter des députés aux sénateurs qui les représentent. A cet effet, des circonscriptions peuvent facilement être découpées. Comme je l'indiquais plus haut, le scrutin proportionnel doit faciliter cette nécessité démocratique. Les députés des Français de l'étranger doivent naturellement être des Français de l'étranger résidant dans leur circonscription d'élection. Les difficultés matérielles de vote à l'étranger en raison de l'éloignement des électeurs des bureaux de vote doivent trouver solution dans le vote par correspondance électronique, c'est-à-dire par Internet.

Que pensez-vous du vote par Internet pour les Français de l'étranger?

François BAYROU. C'est un des moyens modernes de donner à un plus grand nombre de nos compatriotes expatriés ce droit que leur concède le principe de l'égalité devant la loi. En raison de l'éloignement, la disparité des lieux de résidence, surtout dans les grands pays, du nombre limité de consulats et donc de bureaux de vote de proximité, un nombre important de compatriotes se trouve privé de ce droit élémentaire de tout citoyen français. Le vote par Internet est un des moyens de lutter contre l'abstention et d'augmenter la participation au vote. Je suis favorable à l'extension du vote par Internet pour tous les scrutins nationaux : les présidentielles, référendums, les élections au Parlement européen et comme je le disais, pour les députés des Français de l'étranger que j'appelle de mes vœux.

Les Fédérations des Français de l'étranger

Les FFE du Parti socialiste et de l'UMP sont des vecteurs d'information et de mobilisation importants dans cette campagne. RFE info a interrogé pour vous leurs responsables.

A gauche, Pierre-Yves LE BORGN', Premier Secrétaire de la Fédération des Français à l'Etranger du Parti Socialiste, Mandataire de Ségolène Royal pour le vote des Français de l'étranger, Conseiller des Français de Belgique à l'Assemblée des Français de l'Etranger.

A droite, Thierry MARIANI, Secrétaire national de l'UMP pour les Français de l'étranger, Député du Vaucluse.

1 - Les Français de l'étranger s'intéressent-ils à la politique nationale française ?

Pierre-Yves Le Borgn'. Les Français de l'étranger ne sont pas en exil de la vie politique nationale. Partis à l'étranger, parfois nés à l'étranger, au carrefour des cultures, des nationalités et de l'histoire, les Français de l'étranger contribuent au rayonnement de notre pays et, avec toute la communauté nationale, en écrivent l'avenir. Ils sont au cœur du débat citoyen, dans toute leur diversité, que la frontière de la France soit proche ou lointaine. La distance n'est pas une absence. Pour ne prendre qu'un seul exemple, à chaque scrutin, des dizaines de compatriotes de Waoundé font plus de 10 heures de taxi-brousse pour venir voter à Saint-Louis du Sénégal. Quelle remarquable leçon de civisme! C'est cela, la force citoyenne de la France à l'étranger et c'est notre devoir de responsables politiques, tous bords confondus, de l'encourager.

Thierry Mariani. Il suffit à mon sens de regarder la spectaculaire progression de l'inscription sur les listes électorales de nos compatriotes établis hors de France pour mesurer pleinement leur intérêt pour la politique nationale française. La fusion, en 2005, des listes électorales pour l'élection des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger et pour le référendum et l'élection présidentielle, ainsi que la mobilisation et la campagne d'information civique lancée en 2006 ont porté leurs fruits : en 2007, il y aura, à l'étranger, 436 063 électeurs de plus qu'en 2002 pour l'élection du Président de la République. Il s'agit là d'une progression qui, sans équivalent sur le territoire national, place la communauté française établis à l'étranger au 8^{ème} rang des départements français.

Je remarque par ailleurs avec beaucoup d'intérêt que nous sommes passés, à la Fédération UMP des français de l'étranger à moins de 2000 adhérents en 2002 à plus de 4300 aujourd'hui. Mais il y a certainement là une part de « l'effet Sarkozy »...

2 - Comment organisez-vous votre campagne auprès des Français de l'étranger ? Quel est l'impact de l'utilisation d'Internet ?

Pierre-Yves Le Borgn'. Notre campagne repose sur l'utilisation massive de l'outil électronique, de conférences téléphoniques et du courrier express. Plus encore qu'en France, le résultat de l'élection présidentielle dépendra de l'utilisation d'Internet, tant à la fois pour lier entre eux les soutiens à notre candidate que par la présence militante sur la toile. Nous n'oublions pas cependant aussi que la fracture numérique reste vive entre le nord et le sud. L'aspect plus traditionnel des campagnes électorales doit de ce fait être maintenu. Rien ne remplace les bons vieux tractages ou mailings et les écrits sur papier ... bien sûr recyclé ! Sans oublier les réunions publiques là où elles peuvent être organisées.

Thierry Mariani. Soyons clairs : internet à tout changé et joue d'ores et déjà un rôle majeur à l'approche des prochaines échéances électorales. Nos compatriotes installés à l'étranger sont naturellement très attentifs à cette campagne et peuvent ainsi suivre, en direct, la campagne. Je me félicite enfin qu'en dehors des pages internet de la Fédération UMP des français de l'étranger (<http://francais-etranger.u-m-p.org/>), le site de campagne de Nicolas SARKOZY (www.sarkozy.fr) propose des informations spécifiques à nos compatriotes.

Mais nous n'avons pas abandonné nos actions plus traditionnelles, qu'il s'agisse des réunions publiques animées quasiment quotidiennement à travers le monde ou l'organisation, et c'est là une première, des deux grands meeting de Nicolas SARKOZY qui ont connu un franc succès à Londres et à Madrid.

3 - Le rôle constitutionnel des partis politiques est de concourir au débat politique. Le parti que vous représentez remplit-il cette mission à l'étranger ? Comment ?

Pierre-Yves Le Borgn'. Il y a un débat politique dans les communautés françaises à l'étranger et les partis politiques y sont donc nécessaires. Nous nous inscrivons résolument en faux contre l'idée selon laquelle ce serait très mal de « faire de la politique à l'étranger ». Pourquoi le débat devrait-il donc s'arrêter à la frontière? Ce débat est noble et permet aux citoyens de faire un choix entre des alternatives politiques. Nous nous sommes organisés en Fédération des Français à l'Etranger il y a près de 25 ans et possédons à ce jour 2200 militants et 70 sections organisées dans le monde. Les sections socialistes à l'étranger débattent et agissent au contact de nos compatriotes. Elles élisent des délégués qui participent aux Congrès et autres manifestations nationales du Parti Socialiste. Leurs contributions, fondées sur le vécu de terrain, ont été reprises dans le Projet du Parti Socialiste et traduites en propositions par Ségolène Royal.

Thierry Mariani. Avec plus de 80 sections et des adhérents répartis dans plus de 115 pays à travers le Monde, je crois pouvoir dire que l'UMP concoure effectivement à cette mission. Si l'on ajoute à cette dynamique l'action de nos 9 sénateurs représentant les français établis hors de France ainsi que la présence de conseillers à l'Assemblée des Français de l'Etranger issus de notre Mouvement, nous avons là tous les éléments propres à alimenter le débat politique à l'étranger.

Les Associations : la campagne civique

Les associations, apolitiques, remplissent leur rôle civique en incitant l'inscription sur la liste électorale consulaire de nos compatriotes. Elles ont désormais pris le parti de mobiliser leurs adhérents pour qu'ils prennent part à ce scrutin.

1 - Vous avez participé à la campagne civique pour augmenter les inscriptions sur les listes électorales des Français de l'étranger.

Après les incitations à l'inscription, allez-vous inciter à voter ? Comment?

ADFE – François NICOULLAUD. Nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour encourager les Français de l'étranger à voter. Notre discours est clair : si les Français hors de France veulent voir leurs problèmes pris au sérieux, il faut que leur voix soit entendue dans cette grande consultation nationale au moins autant que celle de l'Outre-Mer ou d'un grand département français. Plus nous serons nombreux à voter, mieux nous serons considérés.

UFE – Gérard PÉLISSON. Oui, en mobilisant les Ambassades et les Consulats. Et bien sur nos adhérents et les élus à l'AFE. Nous avons mobilisé l'ensemble des associations UFE à travers le monde, pour inciter les Français à s'inscrire massivement sur les listes. Nous poursuivons notre action civique pour tenter d'augmenter la participation effective des Français établis hors de France. En effet, tant que les taux de participation de nos compatriotes continueront de baisser, nous ne pourrons pas être pris au sérieux par nos interlocuteurs publics. Les Français de l'étranger doivent compter dans cette élection, pour pouvoir compter après cette élection.

FIAFE – Milène RUTY. J'ai demandé à l'ensemble de notre réseau des Accueils de m'envoyer des éléments pour pouvoir répondre au plus près des préoccupations de nos adhérents. Ce qui ressort particulièrement des nombreux messages qui me sont parvenus, et dont je remercie les Présidentes, c'est le civisme dont elles ont fait preuve. Si beaucoup de nos Présidentes ont souligné l'apolitisme inscrit dans nos statuts, les Accueils ont généralement mobilisé toutes leurs ressources pour informer les Français et les inciter à s'inscrire au Consulat et sur les listes électorales. Aujourd'hui, les diverses publications, sites Internet, les rencontres et bien sur le bouche à oreille, sont autant de vecteurs utilisés pour sensibiliser les Français de l'étranger sur la nécessité, pour nous, de participer à cette élection. Les Accueils mettent en outre l'accent sur les facilités mises en place pour voter, ainsi que sur les informations utiles, comme les lieux, dates et horaires.

2 – Le réseau associatif est très puissant, car il possède un ancrage fort sur le terrain. Sentez-vous que les Français de l'étranger sont impliqués et s'intéressent à cette campagne ? Quels sont les sujets de préoccupations de vos membres ?

ADFE – François NICOULLAUD. Oui, cette élection présidentielle soulève un intérêt historique chez nos membres, et au-delà. Chacun sent bien que la France va à cette occasion changer d'époque, et que les choix qui s'en suivront impliqueront toute une génération. Pour ce qui les concerne plus particulièrement, ils souhaitent une meilleure reconnaissance et un meilleur traitement des difficultés spécifiques de la vie à l'étranger. Ils veulent aussi être mieux représentés au niveau national, et en particulier pouvoir élire des députés.

UFE – Gérard PÉLISSON. Les Ecoles, les Bourses, l'Action sociale, ainsi que l'indemnisation des Français spoliés lors de conflits survenus dans leur pays d'accueil. Tels sont les principaux dossiers qui intéressent nos membres. Ce sont des sujets difficiles, qui reflètent une réalité vécue par les Français de l'étranger, bien différentes de l'image que beaucoup de Français peuvent avoir. L'augmentation considérable des inscriptions sur la liste électorale consulaire me confirme l'intérêt très marqué de nos compatriotes pour le débat présidentiel. C'est une élection importante, qui cristallise beaucoup de choses, et les Français de l'étranger ont un regard à apporter, avec le recul nécessaire à toute bonne analyse.

FIAFE – Milène RUTY. Une formule est ressortie, qui me semble bien résumer l'état d'esprit de beaucoup de Français résidant hors de France : intéressés par la campagne, oui ; impliqués, moins. Les préoccupations varient évidemment beaucoup, et elles sont souvent fonction du pays d'accueil, de la situation socioprofessionnelle et familiale. Certains grands axes se dégagent des témoignages que j'ai reçus. L'importance de la défense des valeurs françaises et de notre culture sur la scène internationale, et plus généralement, le souci de la présence française à travers le monde ressort très nettement. Beaucoup s'inquiètent également des relations bilatérales qui existent avec leur pays d'accueil. La situation sociale et surtout économique de la France, est souvent abordée. L'Education enfin, et plus particulièrement le problème des frais d'écolages, tant à l'étranger qu'en France, intéressent particulièrement nos membres.

3 - Qu'attendez-vous de cette campagne, et du candidat(e) élu(e) ?

ADFE – François NICOULLAUD. Nous espérons d'abord que le prochain Président sera une Présidente, puisque la Gauche républicaine est représentée dans cette élection par trois candidates. Nous espérons ensuite que cette Présidente saura retrouver le chemin d'une France forte et généreuse : forte de la libération de toutes ses énergies, généreuse à l'égard des plus faibles, ouverte enfin sur le monde. Elle trouvera alors les Français de l'étranger à ses côtés.

UFE - Gérard PÉLISSON. Une plus grande considération des problèmes concernant les Français de l'étranger, une revalorisation de l'AFE. Ce sont les deux réformes, celles des mentalités, que j'attends. Ce sont elles qui apporteront le plus à nos compatriotes de l'étranger.

FIAFE - Milène RUTY. Plus généralement, les Français de l'étranger attendent des réformes fermes, des changements durables. Ils voient la France engluée dans « l'immobilisme et l'assistanat », selon la formule de la responsable d'un Accueil. Enfin, s'agissant de la vie à l'étranger, nos membres soulignent l'absence de prise en compte de ceux qui y résident. L'importance du rôle de la France dans le monde, rôle qu'elle perd petit à petit... Nos membres réaffirment la nécessité pour la France de reprendre sa place sur la scène internationale, et qu'il en soit faite une aux Français de l'étranger dans ce débat, ainsi qu'à la FIAFE et au travail accompli par les Accueils.

LIVRES

La dernière marche, Lettre à Nicolas Sarkozy. Jean-Pierre Raffarin. Ce Premier Ministre, aujourd'hui sénateur, parle à celui qu'il veut voir devenir Président de la République. Il lui « raconte la France de toujours qui doit aller de pair avec cette société de demain ». Il rappelle que la fonction d'un Président est de tisser des liens mais qu'elle génère pour celui qui l'exerce une inévitable solitude, qu'elle requiert une mobilisation de tous les instants exigeant une stabilité affective et une résistance physique hors du commun. Il souligne cette passion égalitaire bien française qui exige des élus un désintéressement sans faille mais aussi une prestance et des compétences peu compatibles avec de faibles moyens financiers.

Projet d'espoir. François Bayrou. Projet du candidat à l'élection présidentielle : une vision pour le pays, son peuple et ses valeurs ; exploration de son histoire, sa culture, sa position dans le monde et en Europe, de ses atouts et ses faiblesses.

Un esprit libre. Henri Caillavet ; entretiens avec Paul Marcus. Les combats d'Henri Caillavet sont nombreux : l'éthique, l'humanisme, les moeurs, la politique, l'avortement, la génétique, les greffes d'organes et l'euthanasie. Ses positions l'ont conduit à des engagements responsables.

Ma France laïque. Sophia Chikirou. Militante associative et politique, l'auteur, d'origine kabyle, s'interroge sur le principe de la laïcité au sein de la République en réaffirmant le bien fondé de ce principe dans la ville et à l'école.

Gouverner par la peur. Leyla Dakli, Bernard Maris, Roger Sue, Georges Vigarello. Une historienne, un économiste et deux sociologues cherchent à savoir comment et pourquoi, à l'approche de l'élection présidentielle de 2007, la France baigne dans un climat de peurs de toutes sortes entraînant repli sur soi, protectionnisme et nationalisme. Ils veulent désamorcer les faux-semblants, créer des passerelles entre les non-dits et trouver des raisons de ne pas désespérer.

Le dernier secret de Jacques Chirac. Jean-Jacques Depaulis, Pascal Marchand. Les auteurs ont enquêté sur l'enfance de Jacques Chirac sous l'Occupation, période de sa vie qu'il passa au domaine du Rayol, dans le Sud de la France.

Les grands discours socialistes français du XXe siècle. Edition établie et présentée par Mehdi Ouraoui ; Préface de François Hollande. Les principaux discours socialistes français depuis Jean Jaurès présentés en trois thématiques : l'action politique et les institutions, le progrès social et la sphère économique, l'Europe et le Monde.

L'âme de la France : une histoire de la nation, des origines à nos jours. Max Gallo. Un tableau de l'histoire de France, des premiers hommes du Périgord au début du XXIe siècle. Montre comment, génération après génération, s'est forgée l'âme de la nation française.

Présidentielles 2007 : qui choisir ? Sous la direction de Yael Azoulay, Pascal Perrineau, Brice Teinturier. Des clés pour comprendre l'ensemble des projets politiques pour l'élection présidentielle de 2007. Met en regard chaque candidat, son parcours et la manière dont il est perçu par l'opinion publique. Présente les différentes formations politiques et les programmes électoraux en fonction de thématiques, revient sur les enjeux du débat électoral.

Les interactions entre les journalistes et J.-M. Le Pen. Jacques Le Bohec. Montre que les relations entre les médias et Jean-Marie Le Pen sont fondées, le plus souvent, sur le conflit, bien qu'il existe des relations de réciprocité. Ce second volume analyse les structures de cette interdépendance entre les journalistes et le leader du Front national.

Le bonheur de vivre à Jérusalem.

Jacquot Grunewald. « Quelle est cette Jérusalem pour laquelle se battent les hommes et dont le nom est « Pais » ? Une image dans le Ciel ou un défi sur terre ? Une ville sainte ou l'espérance ? Sera-t-elle unie par le Mur ou déchirée par un mur ? »

Notre Collègue de l'Assemblée des Français de l'étranger, élu en Israël, écrit un livre de joie, à la gloire de sa ville, de ses rues, de ses places, de ses bougainvilliers et de ses habitants. Un voyage passionnant dans l'histoire et le quotidien d'une ville insoupçonnés et tellement dépaysants. Un rythme clame, propre à l'évasion. Un livre enrichissant, sous de multiples aspects.

DÉCORATIONS

Légion d'Honneur promotion du 1^{er} janvier 2007 Décrets du 31 décembre 2006 - J.O du 2.1.2007

ASSEMBLEE - SENAT - AFE - Institutions officielles - Industrie, Presse...

Nos collègues à l'Assemblée des Français de l'étranger.

OFFICIER

- **Nicole HIRSH**, Conseiller à l'AFE - Etats-Unis.

CHEVALIERS

- **François LUBRINA**, Conseiller à l'AFE - Canada.
- **Jean-Louis MAINGUY**, Conseiller à l'AFE - Liban.
- **Jean-Paul PICOT**, Conseiller à l'AFE - Etats-Unis.
- **Daphna POZNANSKI**, Conseiller à l'AFE - Israël.

Nos anciens collègues au CSFE.

CHEVALIERS

- **Bernard DURAND**, ancien Délégué CSFE en Côte d'Ivoire.
- **Elisabeth KERVARREC**, ancienne Déléguée CSFE en Autriche.

A LA DIGNITE DE GRAND' CROIX

- **Jacqueline de ROMILLY**, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

A LA DIGNITE DE GRAND' OFFICIER

- **André BORD**, ancien ministre, président de la Fondation entente franco-allemande.
- **Christian ORSETTI**, préfet honoraire, ancien ambassadeur. Commandeur du 7 février 1996.
- **François PERROT**, président de l'Union nationale des déportés, internés et familles, de disparus.
- **Jean TODT**, directeur général de société.

AU GRADE DE COMMANDEUR

- **Bernard ARNAULT**, président-directeur général de société.
- **Paul DUBRULE**, ancien sénateur président d'un groupement d'intérêt économique touristique.
- **Bernard MESURE**, président d'un institut de formation de l'industrie pharmaceutique.
- **Thierry de MONTBRIAL**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.
- **Pierre DAUZIER**, président du comité de pilotage de l'Agence française des investissements internationaux.
- **Charles EDELSTENNE**, président-directeur général d'une société.
- **Joseph SITRUK**, grand rabbin de France.
- **Gérard, WORMS** président du Comité national français de la chambre de commerce internationale.

AU GRADE D'OFFICIER

- **Georges CHARPAK**, membre de l'Académie des sciences.
- **Thierry DESJARDINS**, journaliste.
- **Jean-Pierre ELKABBACH**, journaliste.
- **Aimé JACQUET**, directeur technique national de la Fédération française de football.
- **Jean LAPORTE**, directeur du service des affaires européennes du Sénat.
- **Richard PEDUZZI**, directeur de l'Académie de France à Rome.
- **Xavier ROQUES**, secrétaire général de la questure à l'Assemblée nationale.

CHEVALIERS

- **Alain AFFLELOU**, chef d'entreprise.
- **René ANDRE**, ancien député de la Manche.
- **Georges-Marie BERGOUGNOUS**, conseiller, chef de division à l'Assemblée nationale.
- **Arnaud COLLIN du BOCAGE**, responsable dans une banque, conseiller du commerce extérieur.
- **Alain GIRESE**, ancien entraîneur-sélectionneur d'équipes nationales de football.
- **Marc HAEBERLIN**, restaurateur.- **Gérard KLEIN**, comédien, animateur d'émissions télévisées.
- **Henri LE BRETON**, ancien sénateur.

- **Bernard PAULY**, directeur adjoint, conseiller au service des comptes rendus analytiques du Sénat.
- **Gilles PELISSON**, directeur général d'un groupe hôtelier.
- **Anita HAUSSER**, journaliste.
- **Alain LE GOVIC dit CHAMFORT**, compositeur et artiste de variétés.
- **Armenak PETROSSIAN**, chef d'entreprise.
- **Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE**, journaliste.
- **Randa TAKIEDDINE**, journaliste.
- **Alain THIENOT**, chef d'entreprise

DIPLOMATES

AU GRADE DE COMMANDEUR

- **Philippe GUELLUY**, ancien ambassadeur de France en Chine.
- **Loïc HENNEKINNE**, ambassadeur de France.

AU GRADE D'OFFICIER

- **Michel BARNIER**, ancien ministre des affaires étrangères.
- **Charles-Henri, BANCALIS DE MAUREL D'ARAGON** ambassadeur en Arabie Saoudite.
- **Patrick CHRISMANT**, ambassadeur de France en Mongolie.
- **Richard DUQUE**, ambassadeur, représentant permanent de la France à l'OTAN Bruxelles.
- **Christian JOB**, ambassadeur de France aux Comores.

CHEVALIERS

- **François ABISAAB**, secrétaire de chancellerie.
- **Jean-François ARMANGAU**, consul général de France à Ouagadougou (Burkina Faso).
- **Daniel CHAVARDES**, Conseiller nucléaire.
- **Thi Kim Loan FORGERON**, consule, directrice de l'Institut français à Haïfa (Israël).
- **Jean-François GIRAULT**, ambassadeur de France en Irak.
- **Gilles D'HUMIERES**, ancien ministre plénipotentiaire hors classe.
- **Gabriel JUGNET**, ambassadeur de France au Zimbabwe.
- **Jacques LAPOUGE** directeur des affaires économiques et financières au ministère.
- **Bernard LEHUCHER**, gestionnaire à la direction des ressources humaines au ministère.
- **Patrick NICOLOSO**, ambassadeur de France en Mauritanie.
- **Daniel PARFAIT**, directeur des Amériques et des Caraïbes au ministère.

- **Michel-Alain SUCHOD**, chargé de mission auprès de la DGA au ministère.
- **Thierry VITEAU**, ambassadeur de France au Mozambique.
- **Edgard WAWRZYNIAK**, secrétaire général, chef du service administratif et financier à Rabat.

FRANÇAIS de l'ETRANGER

AU GRADE D'OFFICIER

- **Claude BASSOU**, président d'une compagnie (Suisse).
- **André BOURGEY**, professeur des universités.
- **Charles-Louis MALLEZ**, responsable associatif (Liban).
- **Etienne Ramos ESTEBAN**, fondateur et président-directeur général de société (Colombie).
- **Françoise SAUVAGE**, présidente d'une association ONG accréditée auprès de l'UNESCO.
- **Jean SEITLINGER**, président d'honneur du Centre européen Robert Schuman.
- **Jean-Pierre SPITZER**, avocat au barreau de Paris.

CHEVALIERS

- **Monique BOURY**, présidente d'une ONG pour la liaison et l'information de l'ONU.
- **Philippe CAYLA**, président-directeur général d'une chaîne d'information.
- **Henri CHENAL**, médecin (Côte d'Ivoire).
- **May CHIDIAC**, journaliste.
- **Christian COURPOTIN**, médecin.
- **François COSSET**, président d'une association française de bienfaisance au Maroc
- **Etienne CRIQUI**, directeur d'un centre européen universitaire.
- **Anne-Marie CROSNIER**, ancienne professeure d'histoire-géographie (Etats-Unis d'Amérique).
- **Marc DANZON**, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe
- **Bruno DUTHOIT**, membre du directoire d'une société de télécommunications (Pologne).
- **Irena DUTOIT**, membre du comité directeur d'une association internationale de médecins.
- **Noëlle FERRIEUX-PATTERSON**, ancienne médiatrice de la République du Vanuatu, (Vanuatu).
- **Sophie FOUACE**, directrice d'une association.

- **Michèle GANS**, directrice de service d'un musée (Israël).
- **Jean-Louis GASQUET**, membre associé du bureau national du Mouvement européen.
- **Jacques GRAVELIN**, directeur général d'une société (Autriche).
- **Ngoc HANH HA**, professeure de biologie, membre d'une association caritative.
- **Renata HARPPRECHT**, ancienne journaliste.
- **Edgar HUMANN-GUILLEMINOT**, ancien consul honoraire de France aux Bermudes.
- **Denise HOUPHOUËT-BOIGNY**, directrice ministère, Côte d'Ivoire.
- **Hervé JOUANJEAN**, D.G.A des relations extérieures à la Commission européenne.
- **Namir KATKHOUDA**, professeur de chirurgie (Etats-Unis d'Amérique).
- **Laurence MATTET**, directrice de musée.
- **Georges MONARD**, consultant.
- **Jean-Marc MORIANI**, président de banque (Etats-Unis d'Amérique).
- **Colette NOIR** en religion sœur Colette, professeure missionnaire.
- **Sœur Marie-Thérèse RETOUT** religieuse (Trinité-et-Tobago).
- **Mireille RAUNET**, psychomotricienne pour enfants handicapés.
- **Paule ROUDAUT**, ancienne présidente d'association.
- **Gilles SAMYN**, ingénieur, vice-président d'une compagnie financière (Belgique).
- **Alfred SAILLAND**, fondateur d'une œuvre caritative.
- **Denise SICKIERSKI**, ancienne secrétaire, professeure de lettres (Israël).
- **Dominique SOUCARET**, cancérologue (Maroc).
- **Denis THION**, directeur d'un organisme de volontariat international.
- **Michèle TOLELA MYERS**, présidente d'un établissement d'enseignement (Etats-Unis).
- **Antoine TREUILLE**, président et fondateur d'une société financière (Etats-Unis d'Amérique).
- **Pierre VALLAUD**, Editeur.
- **Thomas VAN PHAN**, ancien président-directeur général d'une société de services (Malaisie).
- **Yongju YANG**, présidente d'une société d'édition.

ETRANGERS

CHEVALIERS

- **Léo APOTHEKER**, de nationalité allemande, président d'une société informatique.
- **Jacob BAAL-TESHUVA**, de nationalité américaine, journaliste.

- **Henry BAUCHAU**, de nationalité belge, écrivain, psychanalyste.
- **Paul-Emile FOURNY**, de nationalité belge, directeur général et artistique d'un opéra.
- **Franz Josef KLEIN**, (dit Franck), de nationalité allemande, président-directeur général de société.
- **Tuulikki JANSSEN**, (dit Sillanpää-Jansen), de nationalité finlandaise, mécène.
- **Walter WELLS**, de nationalité américaine.

MOUVEMENTS DIPLOMATIQUES ET NOMINATIONS

Nominations au Gouvernement

- Claude BLANCHEMAISON**, conseiller diplomatique du gouvernement.
- Henri - Michel COMET**, conseiller auprès du Premier ministre, en remplacement de Michel CADOT.
- Jean-Sébastien LAMONTAGNE**, promu directeur adjoint de cabinet auprès de Brigitte GIRARDIN.

Nominations au Quai

- Emmanuelle d'ACHON**, Directrice des ressources humaines, au Ministère des Affaires étrangères.
- Philippe AUTIER**, directeur des affaires financières du Ministère des Affaires étrangères.
- Francis BLONDET**, sous-directeur de l'Afrique occidentale au Quai.
- Emmanuel COHET**, adjoint au chef du service de la politique étrangère et de sécurité au Quai.
- Caroline DUMAS**, directeur adjoint pour l'Afrique et l'Océan indien au Quai.
- Michel FILHOL**, Directeur d'Asie et Océanie au ministère des Affaires étrangères.
- Jean-François FITOU**, sous-directeur à la direction générale de la coopération internationale et du développement à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.
- Dominique GAZUY**, Directrice adjointe de la direction d'Europe continentale, au MAE.
- Franck GELLET**, sous-directeur du Moyen-Orient à l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai.
- Philippe LALLIOT** a été chargé d'une mission auprès du Secrétaire général du Quai d'Orsay.
- Jean LAMY**, sous-direction de l'énergie, des transports et des infrastructures au Quai.

Jean MENDELSON, Directeur des archives, au Ministère des Affaires étrangères.

Michel RAINERI, Sous-directeur des personnels, au Ministère des Affaires étrangères.

Marie-Christine SARAGOSSE, Sous-directrice de la coopération culturelle et du français, au MAE.

Odile SOUPISON, sous-directrice, chef du service des étrangers en France au sein de DFAE à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.

Thierry VANKERK-HOVEN, directeur adjoint à la coopération militaire et de défense au Quai.

Nominations Ambassades

Pierre ANDRIEU, Ambassadeur en Moldavie.

Jean-Pierre ASVAZADOURIAN, ambassadeur en Suède.

Laurent BILI, ambassadeur en Thaïlande.

Hervé BESANCENOT, ambassadeur au Bénin.

Jérôme BONNAFONT, ambassadeur en Inde.

Jean-François BOUFFANDEAU, ambassadeur auprès du Royaume de Tonga.

Jacques CHAMPAGNE de LABRIOLLE, ambassadeur en Tanzanie.

Gérard CHESNEL, ambassadeur auprès des Etats fédérés de Micronésie, en résidence à Manille.

Alain COUANON, Ambassadeur au Kirghizistan.

Laurent DOMINATI, ambassadeur au Honduras.

Jean-Paul DUMONT, ambassadeur, délégué à la coopération dans la zone Antilles-Guyane.

Dominique DECHERF, ambassadeur à Djibouti.

Bruno DELAYE, ambassadeur à Madrid.

Jean-François DESMAZIERES, ambassadeur au Cambodge.

Christophe FARNAUD, ambassadeur en Grèce.

Nicolas GALEY, ambassadeur à Chypre.

Jacques GERARD ambassadeur au Liberia.

Pierre-Henri GUIGNARD, ambassadeur au Panama.

Michel LEGRAS, ambassadeur en Nouvelle-Zélande.

Jean-Pierre LAFOSSE, ambassadeur en Birmanie.

Jean-David LEVITTE, ambassadeur aux Etats-unis d'Amérique, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Michel LUMMAUX, ambassadeur aux Maldives, en résidence à Colombo.

Jean-Michel MARLAUD, ambassadeur en Colombie.

Marie-France PAGNIER, ambassadeur, observateur permanent auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington.

Henri PAUL, ambassadeur en Roumanie.

René ROUDAUT, ambassadeur en Hongrie.

Michèle SAUTERAUD, ambassadrice à Antigua-et-Barbude et Grenade, en résidence à Castries

Jean-François TERRAL, ambassadeur en Serbie.

Nominations Consulats et Postes

Laurent DELAHOUSSE, premier conseiller à Washington.

Gérard GUILLONNEAU, consul général de France à Bilbao.

Marie MASDUPUY, consule générale de France au Caire.

Pierre-Antoine MOLINA, 2^{ème} conseiller en Libye.

Nicole TAILLEFER, consul général à Edimbourg.

Terence WILLS, consul général à Pointe-Noire.

Nada YAFI, consule générale à Dubaï.

Gérard MENARD, consul à Ouagadougou.

Nominations Organismes européens et internationaux

Marie-France AUER rejoint le département du « Dialogue social » au BIT.

Benoît BATSTELLI, Président du Conseil d'administration de l'Office européen des Brevets.

Joëlle BOURGOIS, ambassadeur, délégué permanent auprès de l'UNESCO.

Christophe INGRAIN, magistrat de liaison à Londres.

Hervé LEJEUNE, directeur de cabinet du DG de la FAO.

Philippe SEGUIN, Président du comité des commissaires au compte de l'ONU.

Bernard TESTU, commissaire général pour la contribution française à l'aménagement du musée de l'Amérique française, dans le cadre des célébrations du 400^{ème} anniversaire de Québec en 2008.

Nominations diverses

Conseil Constitutionnel

Jean-Louis DEBRE, Président du Conseil constitutionnel,

Conseil supérieur de l'Audiovisuel

Pour la Présidence du CSA, **Michel BOYON**, conseiller d'Etat, président du réseau ferré de France. A noter la désignation par le Sénat, de l'ancien directeur de cabinet de Christian

PONCELET, **Alain MEAR**, actuellement conseiller d'Etat.

Caisse des dépôts

Augustin ROMANET est le 7^{ème} directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Politique et administratif

Jean ARIBAUD, président du Conseil supérieur de l'administration territoriale de l'Etat.

Sophie BOISSARD est nommée membre du Comité de l'énergie atomique.

Patrick CALVAR, Directeur adjoint à la DST.

Jean-Marie DELARUE, nommé président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat.

Pierre-Mathieu DUHAMEL, succèdera comme maire de Boulogne-Billancourt à l'ancien ministre Jean-Pierre FOURCADE, démissionnaire.

Jérôme FURNEL est nommé directeur général des douanes et droits indirects.

Jean de GAULLE est nommé conseiller maître à la Cour des comptes (tour extérieur).

Samy HOFMANN, président de la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France.

Emmanuel HOOG, renouvelé à la Présidence de l'institut national de l'audiovisuel.

Didier LALLEMENT a été nommé Directeur général de l'aviation civile (DGAC).

Jacqueline LECOURTIER est nommée directrice générale de l'Agence nationale de la recherche.

Serge LEPELTIER, ancien ministre, est nommé contrôleur général économique et financier.

Pascal MORAND présidera le groupe de réflexion sur la mondialisation mis en place par C. LAGARDE.

Martine de NADAILLAC, directrice générale de l'Établissement public d'aménagement universitaire.

Françoise SOULIMAN, ancienne collaboratrice du Président du Sénat, sous-préfet de Draguignan.

Jean-François VALETTE est nommé préfet de l'Ariège.

Michel WACHEHEIM est le nouveau Directeur général de l'Institut géographique national (IGN).

Défense

Olivier DARRASON, Président du Conseil d'administration de l'IHEDN.

Economie

Fabienne BUCCIO, chargée des Français de l'étranger à l'Élysée, serait nommée préfet de Mayenne.

Rémy ENFRUN, directeur général de l'ONAC.

Jean Martin FOLTZ, ancien PDG de PSA Peugeot Citroën, au conseil d'Administration de la Société Générale. Il remplace Marc VIENOT.

Serge LEPELETIER, conseil général de la Banque de France.

Francis MER, ancien ministre, président du Conseil de Surveillance de Safran.

Stéphane SEIGNEURIE, ancien collaborateur de Jean-Pierre RAFFARIN, devient Chef de cabinet de Laurence PARISOT Présidente du MEDEF.

Bruno SOUCHON rejoint l'agence TBWA Corporate.

Culture

Antoine GREAZAUD, directeur de cabinet de Dominique BAUDIS à l'Institut du Monde Arabe.

Patrick ROGER, directeur de France Info en remplacement de Michel POLACCO.

Yves SAINT-GEOURS, ambassadeur en Bulgarie pourrait être nommé à la présidence de l'Établissement public du Grand Palais.

Yves SABOURET, ancien PDG de la Cinq, Président de la Fondation de France.

Marie-Christine SARAGOSSE, directrice de la coopération culturelle et du français, est nommée présidente du CA de l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie.

Carnet

François LUBRINA, membre élu de l'AFE pour le Canada, s'est vu remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur, par Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier ministre, sénateur de la Vienne.

Pierre CALMON, Président honoraire de l'Amicale des Anciens élus à l'AFE.

Décès

Simone COINTAT, journaliste, épouse de l'ancien ministre Michel COINTAT et mère de notre collègue Christian COINTAT.

Marie-Thérèse MICHON, la mère de notre Collègue Gérard MICHON, élu aux Etats-Unis, est décédée à l'âge de 79 ans.

Lew CHOSTAKOFF, le frère de notre collègue et ami Wladimir CHOSTAKOFF, élu au Maroc.

Assemblée des Français de l'étranger

Prochaine Réunion du Bureau :
8 et 9 juin 2007

R.F.E. Info

Editeur : **Robert Denis del Picchia**

avec la collaboration

d'**Olivia Richard**

et de **Laurence de Saint-Sernin**

Copyright : Robert del PICCHIA

Editeur : Robert del PICCHIA.

Clause de non responsabilité :

Le Sénateur Robert del PICCHIA s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans R.F.E. Info ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.